

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Kasdi Merbah Ouargla
Faculté des Lettres et Langues
Département de Lettres et Langue Française



Mémoire présenté en vue de l'obtention du master
Option sciences du langage
Titre

**Les Pratiques d'enseignement/apprentissage du
français au département de Droit de l'université
Kasdi Merbah -Ouargla
Cas des étudiants de la première année licence**

Présenté et soutenu publiquement par
RAHMOUNI Ahlem BISSATI Narimane

Directeur de mémoire
Mebrouk HAMAIMI

Jury

Belkacem FETITA	M.C.A, UKMO	Président
Mebrouk HAMAIMI	M.A.A, UKMO	Rapporteur
Abderrahime HAMLAOUI	M.C.B, UKMO	Examineur

Année universitaire : 2019-2020



Dédicace

J'ai l'honneur de Didier ce modeste travail à :

Mes très chers, père Lakhdar et mère Zahia,

Vous avez toujours été à mes côtés pour me soutenir et m'encourager que ce travail traduit mon amour, affection et ma profonde gratitude

Puisse Dieu, vous protège et vous garde à nous.

Mes chers frères Idriss, Abdellatif, Amine et sœurs,

Pour ces soutiens moraux et leur encouragement.

Mes chers neveux Jawed et Jad, et ma nièce Lina

Mon chère amie Aroui Amina Sara qui m'a aidée et encouragée.

A tous ceux que j'aime.

Ahlem



Dédicace

Je dédie ce travail ...

A mes très chers père Laid et mère Sabah

Aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que vous avez consenti pour mon instruction et mon bien être.

Je vous remercie pour tout le soutien et l'amour que vous me portez depuis mon enfance et j'espère que votre bénédiction m'accompagne toujours.

Puisse Dieu, le Très Haut, vous accorder santé, bonheur et longue vie et faire en sorte que jamais je ne vous déçoive.

A mes frères et ma famille

Narimane



Remerciements

Nous tenons à remercier avant tout Dieu qui nous a procuré la patience, la force et le courage pour réaliser ce travail.

Nous remercions infiniment notre directeur de mémoire M. HAMAIMI de nous avoir orienter honorablement, nous le remercions pour ces conseils et ces remarques directives tout au long de la réalisation de ce travail.

Nos sincères mercîments aux membres de jury d'avoir examiné notre modeste travail, nous remercions également nos enseignants du département de français pour leurs efforts fournis tout au long de notre cursus universitaire.

Enfin, nous remercions chaleureusement nos parents et collègues et toute personne du proche, qui a prié pour nous lors de la réalisation de notre travail.

Nous vous remercions.



Table des matières

Table des matières :

Dédicace	2
Dédicace	3
Remerciements.....	4
Table des matières	V
Introduction	8
Chapitre 1. Regard sur FOS/FOU	12
1.1. Le français sur objectif spécifique (FOS)	13
1.1.1. <i>Définition du FOS.....</i>	13
1.1.2. <i>Du français de spécialité au FOS</i>	13
1.1.3. <i>Les caractéristiques des publics du FOS</i>	14
1.1.3.1. <i>La diversité des publics.....</i>	14
1.1.3.2. <i>Les besoins spécifiques des publics</i>	14
1.1.3.3. <i>Le temps limité consacré à l'apprentissage</i>	15
1.1.3.4. <i>La rentabilité de l'apprentissage du FOS</i>	15
1.1.3.5. <i>La motivation des publics.....</i>	15
1.1.4. <i>Le FOS et le français général (FG)</i>	16
1.1.5. <i>Le FOS en Algérie</i>	17
1.1.6. <i>Le français juridique</i>	17
1.2. Le français sur objectif universitaire (FOU).....	18
1.2.1. <i>Définition du français sur objectif universitaire</i>	18
1.2.2. <i>Les spécificités du FOU</i>	19
1.2.3. <i>Profils des publics du FOU</i>	20
1.3. La distinction entre FOS/FOU.....	20
Chapitre 2. Traitement et analyse des éléments constituant le corpus	22
2.1. Présentation des éléments du corpus et de la méthodologie	23
2.1.1. <i>Le programme pédagogique officiel du module Terminologie</i>	23
2.1.2. <i>Le questionnaire destiné à l'enseignant</i>	23
2.1.3. <i>Le questionnaire destiné aux étudiants.....</i>	23
2.1.4. <i>Les copies de réponses des étudiants à l'examen du français</i>	24
2.1.5. <i>La méthodologie</i>	24
2.2. Le traitement et l'analyse des données collectées	25
2.2.1. <i>Traitement du programme pédagogique officiel du français enseigné au département de Droit</i>	25
2.2.2. <i>L'analyse des réponses du questionnaire destiné à l'enseignant.....</i>	26
2.2.3. <i>L'analyse des réponses des étudiants via le questionnaire.....</i>	29

2.2.4. <i>Traitement de copies de réponse à l'examen du français (module Terminologie)</i>	45
2.3. Synthèse des résultats obtenus	48
Conclusion	49
Références bibliographiques	52
Annexes	55
Annexe 1 :	56
Annexe 2 :	59
Annexe 3 :	63
Annexe 4 :	71
Résumés	81
Résumé :	82
ملخص.....	82
Summary:	82



Introduction

L'enseignement-apprentissage du français en Algérie joue un rôle essentiel qui s'inscrit au système éducatif, ce dernier a connu récemment des changements fondamentaux au sein des niveaux formatifs des apprenants pour mieux animer l'école Algérienne.

Dès le jeune âge, le système éducatif intègre le français langue étrangère dans les différents cycles entant qu'une matière de base dès la 3^{ème} année primaire.

Cependant, cette démarche explique que le français s'impose au niveau de l'enseignement supérieur comme un outil qu'accompagne le savoir spécialisé, celui-ci met l'accent sur des spécialités comme le français scientifique, technique et juridique... Ce savoir émerge plusieurs filières « *L'université algérienne offre une panoplie de formations en français assez importante aux étudiants ayant accès au supérieur, comme les sciences médicales (pharmacie, médecine, etc.) ou encore les filières techniques (informatique, architecture, etc.)* »¹ Lamia BOUKHANNOUCHE (2016 ; 4).

Notamment pour d'autres filières tel que le droit, le français n'existe pas au centre d'intérêt vu que l'enseignement dans le département de droit est en langue arabe. La langue française est indispensable au sein de département de droit car elle est liée étroitement avec le domaine professionnel au futur, c'est ce qui a mené à l'inclusion d'un module de français programmé pour les étudiants de droit, ce module est centré sur l'acquisition du vocabulaire terminologique à travers le cours du français juridique, nous pensons que ce dernier représente une introduction au vocabulaire juridique ; il permet aussi la mise en pratique du français écrit et oral ; en effet il mène à sensibiliser à la linguistique juridique.

C'est ce qui nous a mener à interroger sur les questions suivantes :

- *Le français enseigné au département de Droit et plus particulièrement aux étudiants de 1^{ère} année licence, s'agit-il d'un FOU (français sur objectif universitaire) ou d'un FOS (français sur objectif spécifique) ?*
- *Quels sont les difficultés rencontrées par les étudiants du 1^{ère} année licence de département de Droit à l'université Kasdi Merbah OUARGLA dans leur cursus universitaire ?*
- *Quels sont les pratiques de l'enseignement/apprentissage du français au département de Droit ?*

¹Lamia Boukhannouche, « La langue française À l'université algérienne : changement de statut et impact », Carnets [En ligne], Deuxième série - 8 | 2016, mis en ligne le 30 novembre 2016, consulté le 16 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/carnets/1895>; DOI : <https://doi.org/10.4000/carnets.1895>

- *Quel est l'objectif d'enseigner le français au département de Droit en particuliers aux étudiants de 1^{ière} année licence ?*

Ces questions posées au-dessus nous poussent à adopter les six hypothèses suivantes :

- *Le français enseigné au département de Droit est un FOU (français sur objectif universitaire).*
- *Le français enseigné au département de Droit est un FOS (français sur objectif spécifique).*
- *Le français enseigné au département de Droit est un FOS intégré dans le contexte universitaire*
- *Les pratiques de l'enseignement/apprentissage du français au département de Droit reposent sur plusieurs types de pratiques comme le résumé, l'exposé (oral/écrit) ou série d'exercices.*
- *Nous constatons que parmi les difficultés rencontrées par les étudiants par rapport au bagage linguistique, la compréhension des cours, ainsi que la réponse aux questions posées aux examens (rédaction des dissertations) ...etc.*
- *L'objectif d'enseigner le français au département de Droit réside sur le fait que le français occupe une place importante dans l'enseignement supérieur en Algérie et domaine professionnel.*

D'une démarche adéquate et en fonction de notre problématique nous avons opté pour la méthode d'enquête ; de ce fait nous procédons à traiter le programme pédagogique officiel proposé à ce module du français enseigné au département de Droit pour qu'on puisse désigner il s'agit de quel type de cours (cours du français général ou cours du français de spécialité), nous avons utilisé d'opter à l'outil de recueil de données « le questionnaire » comme constat de départ pour vérifier la réalité de terrain , un questionnaire destiné aux enseignants qui assurent le module de français (Terminologie) et un autre destiné aux apprenants au département de Droit pour faire sortir des représentations (réponses) qui vont être transformées en statistiques, nous avons aussi choisi d'accomplir et consolider les réponses obtenues via les questionnaires par une analyse des réponses des apprenants à l'examen du français pour confirmer les résultats obtenus lors de nos questionnaires réalisés et les hypothèses proposées, ainsi avons opté à procéder une pluralité des outils d'analyse car chaque outil nous permet à répondre à un aspect particulier de notre recherche.

Ce travail comporte deux parties majeures : la première partie est purement théorique, la deuxième partie comporte notre phase de la pratique.

Le premier chapitre est intitulé « regard sur FOS/FOU », dans ce chapitre nous focalisons sur la clarification des concepts clés ou nos notions de base de notre recherche par rapport à notre champs d'étude ; pour que nous puissions désigner par la suite de quel type s'agit-il cet enseignement du français au département de Droit, le deuxième chapitre est intitulé « Traitement et analyse des éléments constitutifs le corpus », il est consacré à la présentation des éléments du corpus et comporte l'analyse et le traitement effectués lors de la réalisation de notre mémoire pour que nous puissions confirmer ou infirmer nos hypothèses.

Nous concluons cette étude par une synthèse des résultats obtenues du présent travail auquel nous sommes parvenus.



Chapitre 1. Regard sur FOS/FOU

Avant d'entamer notre travail de recherche intitulé : « *Les pratiques d'enseignement / apprentissage du français au département de Droit de l'université Kasdi Merbah-Ouargla cas de la première année licence* », nous avons jugé primordial, de mettre dans ce chapitre nos concepts clés et les concepts relatifs à notre thème de recherche dans ces contextes historiques, sans quoi notre travail ne pourrait pas être clair.

1.1. Le français sur objectif spécifique (FOS)

1.1.1. Définition du FOS

Dans le domaine de la didactique de français langue étrangère, il existe un enseignement du genre spécifique « le français sur objectifs spécifiques », le FOS est une nouvelle appellation des années récentes, cette appellation est proposée par H. Portrine en 1990, ainsi l'expression anglaise (English for Specific Purpos) lancé par T. Hutchinson et A. Waters.

Le concept du Français sur Objectifs Spécifiques est d'une réflexion très ancienne qui détermine le principe de transposer la pratique d'une langue étrangère et son enseignement à la spécificité des publics remontent à très loin. Pour asseoir une bonne compréhension du concept. D'abord, nous avons défini ce concept clé en appuyant sur la définition de J-P CUQ, 2008, « *Le français sur objectifs spécifiques (FOS) est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitait acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieurs.* »²Cependant, le FOS est marqué par certaines caractéristiques qui le distinguent du FLE ; la principale particularité du FOS est certainement son public adulte, qui souhaite suivre des cours en français pour perfectionner leurs compétences en français pour atteindre des objectifs spécifiques.

1.1.2. Du français de spécialité au FOS

Selon J-M Mangiante et Parpette, « *En fait, la distinction entre le français de spécialité et FOS recouvre, sur les plans institutionnels et didactiques, les deux approches que nous avons distinguées au début du chapitre : celle qui relève de l'offre et celle qui relève de la demande. La première est une approche globale d'une discipline ou d'une branche professionnelle, ouverte à un public le plus large possible. Elle tente de rendre compte de la diversité du champ traité. Les méthodes de français du tourisme, par exemple, abordent différents métiers relevant de cette branche d'activité, c'est-à-dire aussi bien l'hôtellerie que l'organisation des voyages ou encore les*

² Jean-Pierre Cuq (Paris 2002) « Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde » [PDF] Tiré de <http://gen.lib.rus.ec/> (consulté le 16 JUIN 2020).

visites de patrimoine. Cela vise donc à la fois le personnel d'hôtellerie-restauration, les employés d'agences de voyages et les guides touristiques. Le FOS, à l'inverse, travaille au cas par cas, ou en d'autre terme, étier par métier, en fonction des demandes et des besoins d'un public précis»³.

En réalité, le concept français de spécialité a été désigné premièrement, puis le terme français sur objectif spécifique.

Le premier concept s'intéresse aux méthodes réservées aux publics spécifiques qui étudient le français à des fins professionnelles ou universitaires, il indique la spécialité elle-même comme notre cas d'étude le français juridique ou d'une branche d'activité professionnelle (les banques, les hôtels, les centres commerciaux et plutôt le tourisme). Ce terme peut paraître au domaine du français langue étrangère.

Le second concept prend en considération toutes les situations soient ancrée ou non dans la spécialité, tel que les formations linguistiques qui sont demandées de la part des étudiants non francophones et qui veulent perfectionner à travers les cours programmés. Ces cours mènent à développer les compétences des apprenants.

1.1.3. Les caractéristiques des publics du FOS

Le FOS comme branche du français langue étrangère (FLE), il comprend des spécialités qui doivent être connu par l'enseignant-concepteur. Ces spécialités assurent la bonne transmission des cours dits du type spécifique, nous nous contenterons de citer les principales caractéristiques ; Hani QOTB en distingue cinq dans son article⁴ :

1.1.3.1. La diversité des publics

Les publics de FOS se distinguent en trois catégories principales :

- ***Des professionnels***
- ***Des étudiants***
- ***Des émigrés***

1.1.3.2. Les besoins spécifiques des publics

Le public du FOS a besoins d'apprendre le français pour accéder aux cours de cette formation (compréhension des cours) et aux documents de leur spécialité (être compétent et maîtriser les termes spécifiques en français).

³ J-M Mangiante et Parpette, « Le Français sur objectif spécifique de l'analyse à l'élaboration d'un cours », 2008, p17. Tiré de <http://gen.lib.rus.ec/> [PDF] (consulté le 18 JUILLET 2020).

⁴Hani Qotb, (Synergies Chine n° 3 - 2008 pp. 81-94), « Un site pour l'enseignement du français sur objectifs spécifiques : Le FOS.COM », Université de Montpellier III, repéré à <https://gerflint.fr/Base/Chine3/qotb> .[PDF] (consulté le 02 aout 2020)

1.1.3.3. Le temps limité consacré à l'apprentissage

L'apprentissage de ce type de formation a un temps limité, il dépend à la longueur du cursus universitaire de chaque domaine d'étude.

1.1.3.4. La rentabilité de l'apprentissage du FOS

« *L'apprentissage du FOS semble rentable par rapports aux objectifs visés par les apprenants qui sont très motivés pour la maitrise de cette formation* »⁵.

1.1.3.5. La motivation des publics

Le public de FOS est motivé pour apprendre le français de spécialité voyant leurs besoins et objectifs signifiés et attendis lors de cet apprentissage.

⁵Hani Qotb, (Synergies Chine n° 3 - 2008 pp. 81-94), « Un site pour l'enseignement du français sur objectifs spécifiques : Le FOS.COM », Université de Montpellier III, repéré à <https://gerflint.fr/Base/Chine3/qotb> [PDF] (consulté le 02 aout 2020)

1.1.4. Le FOS et le français général (FG)

Le didacticien Jean-Pierre Cuq a défini le terme de la didactique FOS comme ce suit : « *Le français sur objectifs spécifiques (FOS) est né du souci d'adapter l'enseignement du F.L.E. à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieurs. Le FOS s'inscrit dans une démarche fonctionnelle d'enseignement et d'apprentissage : l'objectif de la formation linguistique n'est pas la maîtrise de la langue en soi, mais l'accès à des savoir-faire langagiers dans des situations dûment identifiées de communication professionnelle ou académique* »⁶ ; de cela nous constatons que le FOS vise à développer chez l'apprenant des compétences de communication professionnelle dans un domaine précis.

Nous avons de l'autre côté le français général d'après avoir consulter le livre de Jean-Marc Mangiante et Chantal Parpette⁷, nous avons tiré ce qui suit : le français général est un français standard qui amène l'apprenant à utiliser la langue française d'une manière générale pour les échanges de la vie quotidienne (la maîtrise de l'expression écrite/orale et la compréhension écrite/orale), il se caractérise par une formation à moyen ou long terme, et une diversité thématique avec diverses compétences à développer quant au FOS, il est centré sur certaines situations, compétences cibles, et objectif précis

Cependant, nous avons pu retenir que le FOS et le français général sont des activités didactiques qui font les deux faces du français langue étrangères (FLE), nous avons constaté aussi que le FOS est inclus au français général, donc la relation entre les deux expressions est une relation de globalité.

⁶ Jean-Pierre Cuq (Paris 2002)« Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde », [PDF] repéré à <http://gen.lib.rus.ec/fiction/?q=Dictionnaire+de+didactique> [PDF], (consulté le 11 Avril 2020).

⁷ J-M Mangiante et Parpette (2008),« Le Français sur objectif spécifique de l'analyse à l'élaboration d'un cours », [PDF], p153-154. Tiré de <http://gen.lib.rus.ec/> [PDF], (consulté le 18 JUILLET 2020).

1.1.5. Le FOS en Algérie

« En Algérie le FOS est apparu dès la fin des années 1980, qui est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures » (Cuq, J).⁸

D'après la définition citée au-dessus de Jean Pierre Cuq et après avoir consulté des articles qui se traitent « le Fos en Algérie » et procéder à notre connaissance générale de ce qui concerne la place qu'occupe la langue française en Algérie nous avons retenu quelques points suivants :

La langue française est présente dans les cycles pré-universitaires (primaire, moyen et secondaire) comme FLE, elle a resté la plus répandue dans l'enseignement supérieur algérien, c'est la raison pour laquelle de nombreuses filières dont la langue d'enseignement est le français (la médecine, pharmacie, architecture, droit...etc.); de ce fait on explique la nécessité d'adapter le FOS aux universités algériennes et dans certains domaines de la vie (français des affaires ,de la poste et des télécommunications , du secrétariat, des sciences humaines, français journalistique...etc.)

En somme, le FOS en Algérie répond à certains aspects, besoins de publics ou spécialistes dans différents domaines professionnels ou à l'université, qui suivent la démarche FOS dans un temps limité pour des objectifs précis, ce qui représente une particularité qui le distingue du FLE.

1.1.6. Le français juridique

pour définir le français juridique nous faisons un appel à la langue juridique, cette dernière signifie : « le mode d'expressions linguistique particulier aux juristes »⁹, de ce fait nous constatons que la langue juridique se diffère à la langue commune ou générale, elle est à la portée d'un public cible qui partage un vocabulaire spécifique (juridique), donc le français juridique désigne un français qui se pratique dans un domaine spécifique pour apporter des connaissances juridiques en langue française, ainsi le français juridique se caractérise par un vocabulaire spécifique d'une spécialité bien précise ; le français juridique met l'accent sur un public particulier qui vise à obtenir des objectifs d'apprentissage déterminée, de cela nous avons pu retenir

⁸SOUYAH Yassamine (2018-2019) « L'usage de la langue française dans les administrations des communes de la wilaya de Msila Cas du lycée Baadji Mohamed et la CNAS d'OULED DERRADJ, Mémoire de master université MOHAMED BOUDIAF - M'SILA, P20 [PDF] (consulté le 28 Mai 2020).

⁹Germar J.C (1991), Terminologie-langue et discours juridiques sens et signification du langage du droit. Meta P275-283 repéré à <https://www.erudit.org/en/journals/meta/>, [PDF] (Consulté le 8 septembre 2020).

qu'il est un type de domaine du FOS ; en effet, le français juridique est une spécialisation au sein du FOS.

1.2. Le français sur objectif universitaire (FOU)

1.2.1. Définition du français sur objectif universitaire

Ce concept clé est défini selon Mangiante et Parpette comme : « une déclinaison du FOS, dans son approche centrée sur la connaissance la plus poussée des besoins d'un public ciblé, dans son partie pris de considéré que la réussite de projet d'intégration universitaire nécessite une maîtrise linguistique autour de situations de communication spécifique à la vie universitaire dans son ensemble »¹⁰ ; de cela nous pouvons dire que le FOU considéré comme un branche du FOS, il consiste à enseigner le français aux apprenants à l'université avec une nouvelle démarche qui se trouve convenable par rapport à certains besoins ressentis par ce public universitaire ; nous avons aussi « La didactique du FLE s'est souvent enrichie dans le passé de nouvelles démarches et approches méthodologiques en s'adaptant à l'évolution des publics d'apprenants »¹¹ ; d'après cette dernière définition nous avons retenu que le fait d'avoir un public diversifié qui apprend le français pour des objectifs spécifiques a mené la didactique du FLE à user une nouvelle approche qui est : le FOU.

Selon MANGIANTE. J-M et PARPETTE encore « Le FOU vise à préparer les étudiants inscrits dans les filières universitaires, soit dans leurs Pays d'origines ou dans des pays francophones à suivre des études en français »¹² ; donc le FOU est une solution qui aide les apprenants (pour notre cas les étudiants inscrivent en 1^{ier} année licence au département de droit) à s'adapter aux situations universitaires et surmonter les obstacles avec la langue française qui leurs conviennent pendant leur cursus d'étude, MANGIANTE. J-M et PARPETTE nous ajoutent que « Le FOU a pour objectif de développer une compétence universitaire chez les apprenants ; il s'agit de les familiariser avec leur domaine de spécialité, et de développer leur connaissances linguistiques, méthodologiques et disciplinaires pour les aider à comprendre les cours, prendre notes, rédiger des écrits universitaires, prendre la parole...etc. »¹³ ; nous retenons de la définition précédente que l'objectif de l'approche FOU est de perfectionner les connaissances linguistiques, méthodologiques et disciplinaires des apprenants pour qu'ils soient capables à réaliser toute activité académique.

¹⁰ Focus. Le français sur objectifs universitaires (janvier 2017)-Centre de ressources d'ingénierie documentaires repéré à <https://www.ciep.fr/ressources/focus-francais-objectifs-universitaires> [PDF](consulté le 29 Mars 2020).

¹¹Jean-Marc Mangiante (Université d'Artois – laboratoire Grammatical) et Chantal Parpette (Université de Lyon – laboratoire ICAR) (2011). « Le Français sur Objectif Universitaire : de la maîtrise linguistique aux compétences universitaires », [PDF] repéré à <https://gerflint.fr/Base/Monde8-T1/mangiante> (consulté le 23 Avril 2020).

¹² Lamia Boukhannouche (2012), « Le français sur objectifs universitaire » p.16 [PDF] repéré à https://www.academia.edu/12311290/Le_fran%C3%A7ais_sur_objectif_universitaire .

¹³.Lamia Boukhanouche (2012), « Le français sur objectif universitaire » p [PDF] repéré à <https://doi.org/10.4000/amerika> (consulté le 15 Mai 2020).

En effet, à travers les différentes définitions précédentes nous retenons que le FOU est une branche (déclinaison) du FOS ; il est tiré et traité au terrain de didactique de français langue étrangère (FLE) qui a pour objectif de permettre aux étudiants de différentes spécialités d'acquérir des compétences langagières, disciplinaires et méthodologiques ; ces derniers augmenteront les chances de réussite des apprenants dans leurs domaines d'étude à l'université.

1.2.2. Les spécificités du FOU

L'enseignement du français sur objectifs universitaires se caractérise par des spécificités que le différencie à d'autres approches comme tout enseignement, ces spécificités ne se différencient pas aux celles du FOS car le FOU est considéré comme une branche du FOS (définition de Manginiante et Perpette citée en haut), elles sont prises en compte par les enseignants pour assurer ses cours dits spécifiques pour garantir l'efficacité de transmettre le savoir ; elles résident dans cinq points principaux ¹⁴ qui sont : La diversité des filières universitaires, les besoins spécifiques, le facteur temps, La rentabilité de l'apprentissage et la motivation du public.

Le FOU a pour objectif de développer une compétence universitaire chez les apprenants (Étudiants), et se distingue par trois composantes principales :¹⁵

- **La composante linguistique**

Elle sert à développer chez les étudiants des connaissances linguistiques nécessaires telles que la grammaire, le lexique et autres afin d'enrichir le bagage linguistique français tout dépend les spécialités choisies par les apprenants à l'université.

- **La composante méthodologique**

Pour cette composante, les cours de FOU visent à mener les apprenants aptes à réaliser des tâches universitaires selon les normes méthodologiques de l'écrit universitaire.

- **La composante disciplinaire**

Cette composante développe chez l'apprenant la maîtrise du savoir du domaine visé en utilisant la langue cible.

¹⁴Hani Qotb (Praxiling UMR 5267 CNRS Université Montpellier III) « Vers un enseignement/apprentissage du Français sur Objectifs Universitaires à distance » p165 ; [PDF] repéré à <https://gerflint.fr/Base/Monde8-T1/qotb> (consulté le 28 Avril 2020).

¹⁵Corina CILIANU-LASCU « FOU-Application du FOS en milieu universitaire », [PDF] (consulté le 02 Mai 2020).

1.2.3. Profils des publics du FOU

A l'aide de la définition donnée par Emilia Hilbert nous vous montrons que le FOU se caractérise par la diversité des spécialités, la diversité du public (un public nombreux et généralement libre par contre le public du FOS : encadré), le public du FOU peut être des étudiants qui suivent leurs études universitaires en français dans leur pays d'origine comme il est le cas en Algérie certaines branches surtout scientifiques et techniques sont enseignées en français, ou des étudiants qui s'installent dans un pays francophone afin de poursuivre leurs études de spécialité ; ou bien des émigrés qui cherchent ou qui occupent un poste de travail ou des boursiers dans un pays francophone, ils s'inscrivent dans une université française ou francophone afin d'améliorer leur niveau en français.¹⁶

Cependant, les publics du FOU peuvent être des étudiants, professionnels, boursiers, stagiaires qui apprennent le français pour des raisons purement académiques.

1.3. La distinction entre FOS/FOU


Notre thème de recherche porte sur l'usage de la langue française dans le contexte universitaire, nous avons un point d'appui qui est la distinction entre les deux termes principaux (le français sur objectifs spécifiques et le français sur objectifs universitaires), nous allons les clarifier dans ce qui suit :

D'après les définitions et les significations mentionnées du FOS et FOU dans les éléments précédentes au-dessus, il est expliqué que les deux approches FOS et FOU font partie de FLE, nous avons retenu aussi que le FOS introduit des thématiques spécialisées à une catégorie précise d'apprenants, ces derniers visent des objectifs bien déterminés ; ce qu'il rend la démarche FOS particulière de conception qui est adaptée dans les milieux professionnels (français médical, français du tourisme...etc.) et dans les milieux universitaires où elle porte le nom du FOU, donc le FOU est une spécialisation, une branche du FOS qui s'applique à toutes les disciplines à l'université et concerne l'apprentissage du français en prenant compte des besoins spécifiques, donc il sert à développer les compétences universitaires linguistiques, méthodologiques et disciplinaires.

Cependant, les deux approches FOS et FOU ont une même finalité qui est de surmonter les difficultés que rencontrent les apprenants avec la langue française dans leur cursus d'étude et de faire acquérir un français utile et utilisable propre à un domaine de spécialité et besoins spécifiques mais ce qu'il différencie le FOS au FOU

¹³ MEZIANE Brahim (2012-2013) « Les besoins langagiers en langue française des étudiants et professionnels du génie civil à Bejaia » ; mémoire de master- Université Abderrahmane MIRA [PDF] (consulté le 21 Mai 2020).

réside au niveau de la variété des besoins langagiers des apprenants et leurs objectifs d'apprentissage, ces derniers indiquent quel enseignement-apprentissage du français est le plus convenable aux apprenants.



Chapitre 2. Traitement et analyse des éléments constituant le corpus

Après avoir défini les principaux concepts de notre travail, dans cette section de pratique nous allons d'abord faire une présentation du corpus et de la méthodologie adaptée, ensuite nous allons traiter le programme officiel du module terminologie proposé aux étudiants de la première année licence au département de Droit et analyser les réponses de l'enseignant chargé de ce module et les réponses des étudiants qui sont obtenues lors des deux questionnaires distribués, ainsi traiter les copies de réponses à l'examen de ces étudiants ; pour que nous puissions confirmer nos hypothèses.

2.1. Présentation des éléments du corpus et de la méthodologie

2.1.1. Le programme pédagogique officiel du module Terminologie

Nous avons pu contacter l'enseignant chargé du module Terminologie et demandé à l'administration de département de Droit le sommaire du programme officiel préparé par le maître de conférence « A » en droit publique des étudiants de 1^{ière} année licence à l'université de Ouargla (2019/2020) ; en effet ce module est enseigné en français, il est un module annuel, il s'agit des cours facultatifs enseignés aux amphithéâtre, pour le volume horaire consacré à ce module est une heure et demi par semaine ; nous allons traiter ce sommaire pour qu'on puisse déterminer la finalité d'enseigner le module de Terminologie en français au département de Droit.

2.1.2. Le questionnaire destiné à l'enseignant

Nous avons choisi d'opter pour l'outil de recueil de données « le questionnaire » qui constitue une partie de notre corpus, nous avons réalisé le questionnaire auprès d'un seul enseignant qui assure le module du français sous l'appellation « Terminologie » au département de Droit à l'université de Ouargla, nous avons le diffusé par email, les questions posées lors du questionnaire (15 questions posées) visent à nous permettre de présenter l'enseignant puis l'interroger sur le module de terminologie ensuite connaître l'avis de l'enseignant autour de ces étudiants (leur niveau et les difficultés éprouvées en langue française), en fin il nous explique quelle est la finalité d'enseigner le français au département de Droit.

2.1.3. Le questionnaire destiné aux étudiants

Nous avons élaboré un autre questionnaire qui est destiné aux étudiants de 1^{ière} année licence au département de Droit, nous avons réalisé un questionnaire qui

traite les réponses automatiquement (Google FORMS :Option questionnaire et notation automatique) ,nous l'avons partagé aux groupes sur le réseau social FACEBOOK de ces étudiants (étudiants de 1^{ière} année licence de Droit de l'université Kasdi Merbah-Ouargla), où nous avons pu collecter des réponses de 31 étudiants, les questions posées sur notre questionnaire (20 questions) nous permettent de répondre à certaines questions posées à notre problématique de recherche.

2.1.4. Les copies de réponses des étudiants à l'examen du français

Nous avons pu récupérer dix copies archivées de réponses à l'examen du module Terminologie des étudiants de 1^{ière} année licence au niveau de département de Droit de différents groupes, cet examen dur 1h30, il est composé de deux consignes :

La première, s'agit de trouver le terme de la définition donnée (il y avait deux définitions à donner leurs termes convenables).

La deuxième consiste à traduire les termes de français vers l'arabe est le contraire.

Le traitement de ces copies nous permet de détecter sur quel niveau se situent les difficultés rencontrées par les apprenants (niveau de langue générale ou de spécialité).

2.1.5. La méthodologie

En fonction de notre problématique, nous avons opté à la méthode d'enquête de terrain, qui se fait auprès des étudiants de la 1^{ière} année licence à l'université de Ouargla, où nous avons opté à procéder une pluralité des outils d'analyse (traitement du programme pédagogique officiel, l'analyse des réponses des étudiants et enseignants obtenues via les questionnaires distribués et le traitement des réponses à l'examen du français), car chaque outil d'analyse répond à un aspect particulier voyant que les aspects constituant la réalité de notre terrain sont divers.

2.2. Le traitement et l'analyse des données collectées

2.2.1. Traitement du programme pédagogique officiel du français enseigné au département de Droit

Le module de Terminologie est déterminé par un programme pédagogique officiel du français enseigné au département de Droit.

Comme nous l'avons déjà présenté, nous allons opter de faire un traitement du sommaire des principaux termes élaborés en module de Terminologie le programme comprend une désignation de 20 titres qui sont organisés par le maître de conférences « A » d'un ordre des termes généraux vers les termes spécifiques de leur spécialité.

D'abord, nous avons constaté que les deux premiers titres (La définition du module terminologie et l'importance du module de terminologie) ont été placés au début du sommaire comme entrée vers le module, pour que l'étudiant ait connaissances à propos du concept de ce module et son objectif.

La désignation des principaux titres programmés dans ce qui suit :

- 1) *La définition du module terminologie*
- 2) *L'importance du module de terminologie*
- 3) *La définition de l'état*
- 4) *Les aspects de l'état de droit*
- 5) *La notion de l'état et le principe de la hiérarchie des normes*
- 6) *Différentes sortes de l'état*
- 7) *Différentes sortes de régime*
- 8) *La constitution : définition et classification*
- 9) *Les traités : définition et classification*
- 10) *Lois et règlements*
- 11) *Règles juridiques : définition et nature*
- 12) *Différentes institutions de l'état et le principe de séparation de pouvoirs*
- 13) *Liberté: définition et domaines*
- 14) *Règle de droit : définition et caractéristiques*
- 15) *Classification des sanctions*
- 16) *Principes d'organisation judiciaire*
- 17) *Ordres juridictionnels*
- 18) *Ordre judiciaire – ordre judiciaire ordinaire. Comprenant*
- 19) *Ordre judiciaire administratif. Comprenant les juridictions suivantes*
- 20) *Les droits de l'homme et les libertés fondamentales*

Cependant, il est clair que tous les titres énumérés relèvent d'un français de spécialité, nous avons constaté que le programme proposé aux étudiants de 1^{ière} année licence au département de Droit une introduction au vocabulaire juridique, ce dernier a été établis en tenant compte les besoins des apprenants.

Enfin, nous tenons à affirmer que le module de Terminologie est considéré comme une introduction ou une préparation au sein de leur domaine d'étude à l'université pour pouvoir suivre des cours supérieurs qui exigent la maîtrise des termes en français, il se focalise vers un objectif majeur qui est d'être compétent dans le domaine de la vulgarisation de droit.

2.2.2. L'analyse des réponses du questionnaire destiné à l'enseignant

L'analyse de notre questionnaire s'articule autour de quatre phases qui sont :

- *Questions sur le profil de l'enseignant*

1. *L'âge*
2. *Quel est votre diplôme obtenu*
3. *Depuis quand vous avez commencé d'enseigner au département de droit et sciences politiques ?*
4. *Depuis quand vous assurez le module de terminologie au département de droit et sciences politiques ?*
5. *Est-ce-que vous avez déjà suivi des formations FOS/FOU (français sur objectifs spécifiques/français sur objectifs universitaires) ?*
6. *Estimez-vous que votre niveau en langue française est : (bon, moyen ou avancé).*

Les réponses obtenues sont : l'enseignant à l'âge 53 ans, il a un doctorat en droit public, il a commencé l'enseignement au département de droit en 2012, il assure le module terminologie depuis l'année 2013, l'enseignant n'a pas suivi une formation de FOS/FOU, il estime que son niveau en langue française est bon.

Commentaire : les réponses cités au-dessus montrent que notre enseignant enquêté est âgé, il n'a pas un diplôme de langues étrangères en particulier en langue française, il est un docteur de droit public, cela nous fait penser qu'assurer le module du français (terminologie) au département de droit n'exige pas d'avoir un diplôme de langues étrangères.

Il a 8 ans d'expérience d'enseignement au département de droit et 7ans d'expérience d'assurer le module du français aux étudiants de droit sans suivre une formation de FOS/FOU mais il estime que son niveau est bon en langue français, cela montre que l'enseignement de la terminologie français s'intéresse à la maîtrise de la spécialité (la terminologie de droit) plus que la maîtrise de la langue elle-même mais avec un niveau acceptable.

- **Questions sur les cours de terminologie**

7. *Que préconisez-vous à vos étudiants durant le cours ? (Propositions).*
8. *Est-ce-que vous suivez le programme officiel proposés ou vous choisissez encore des activités qui répondent aux lacunes de vos étudiants ?*

La réponse de cette question était : la prise de note et la dicté, Ainsi l'enseignant ne suit pas le programme officiel proposé à 100%, il prépare des cours selon le niveau des étudiants et le programme proposé du module.

Commentaire : d'après la réponse de l'enseignant nous avons constatons que l'enseignant ne donne pas des photocopies aux étudiants pour les faire concentrer avec lui au cours, d'une part il possède à la prise de note pendant l'explication du cours qui va mener les étudiants à s'adapter à la compréhension orale, d'autre part il procède l'activité du dicté qui améliore l'écrit et la compréhension des termes de leur spécialité, de plus l'enseignant prend en considération le niveau des étudiants en langues française et le programme officiel à la fois pour réussir son rôle en tant qu'enseignant responsable d'assurer le module terminologie aux étudiants de lière année licence au départements de droit.

- **Questions sur l'avis de l'enseignant autour de ces étudiants (niveau, difficultés)**

9. *Vos étudiants trouvent-ils des difficultés à comprendre vos renseignements ? (Propositions).*
10. *Comment jugez-vous le niveau de vos étudiants ? (Propositions).*
11. *Les difficultés qu'éprouvent vos étudiants sont de quel ordre ? (Propositions).*
12. *Quels obstacles linguistiques rencontrent vos étudiants ?*
13. *En cas où vos étudiants ont mal compris e cours, que faites-vous ? (Propositions).*
14. *Quelles sont les types d'activités que vous proposez à vos étudiants ? (Propositions).*

Les réponses étaient, les étudiants trouvent des difficultés à comprendre les renseignements de l'enseignant, ce dernier juge leur niveau en langue française qu'il est faible, l'enseignant trouve que les difficultés qu'éprouvent ses étudiants se situent au niveau de langue et de spécialité à la fois et ses obstacles rencontrés sont avec la grammaire, le lexique, la rédaction des écrits, la compréhension orale, et la compréhension des documents de spécialité ; lorsque les étudiants ont mal compris le cours l'enseignant réexplique, traduit ou reformule son explication; il propose à ses étudiants l'activité de résumé et les orienter vers la lecture des articles des journaux et les émissions de TV.

Commentaire : d'après les réponses exposées, on peut clairement comprendre que les étudiants de droit trouvent des difficultés avec la compréhension des cours du module de terminologie car leur niveau en français est faible comme il l'évalue leur enseignant, cela est dû d'une part à l'incapacité de suivre des cours de la langue française au cycles pré-universitaires avec succès, d'autre part à la non-maitrise des termes de spécialité en langue maternelle déjà, voyons qu'ils éprouvent des difficultés au niveau de leur spécialité, ce qui fait apparaître des obstacles de catégorie : la compréhension orale et la compréhension écrite.

L'enseignant fait son possible pour transmettre le savoir et faire la majorité des étudiants comprennent les cours du modules par la façon qu'il trouve efficace soit par réexpliquer, traduisez ou reformuler son explication, de plus il leurs propose comme activité le résumé pour en effet comprendre leurs cours en rendre compte les éléments essentiels pour eux et faciliter la tâche de la révision pour les examens, il les oriente aussi vers la lecture des articles journaux et de regardes les émissions de TV pour s'adapter à lire un contenu de leur spécialité en français et améliorer leur compréhension orale pour qu'ils puissent arriver à un niveau qui leur permet de suivre leurs études de spécialité en français pendant leur cursus.

- ***Question sur la finalité d'enseigner le français au département de droit***

15. *A votre avis en quoi réside l'objectif d'enseigner un module du français aux étudiants de première année licence au département de droit ?*

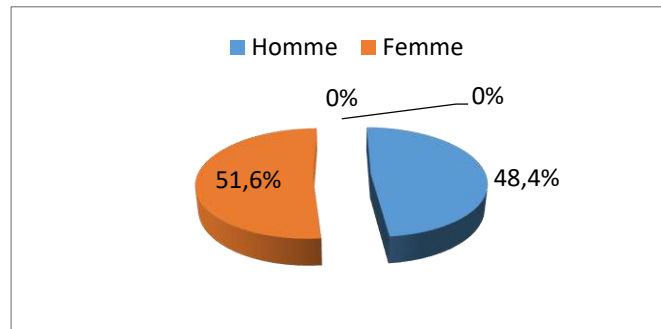
La réponse de cette dernière question du notre questionnaire était que l'enseignement du français au département de droit est très important, d'une part l'origine du droit algérien est le droit français (raison historique), d'autre part ouvre la porte aux étudiants qui veulent suivre leurs études de spécialités dépendent à la langue française ou dans un pays francophone (raison d'utilité).

Commentaire : d'après la réponse donnée par l'enseignant enquêté, nous constatons que le choix de la langue française à enseigner au département de droit n'est pas juste pour acquérir leurs cours de spécialité en langue étrangère mais ce choix est dû à l'origine de droit français car l'Algérie été colonisé par la France, l'enseignement du français au département de droit a une finalité d'améliorer leur niveaux et faciliter la tâche aux étudiants de 1^{ière} année à poursuivre leurs études de spécialité qui exigent d'avoir une certaine maitrise de langue et faire entrainer ceux qui veulent terminer les études supérieurs dans un pays francophone.

2.2.3. L'analyse des réponses des étudiants via le questionnaire

Questions n°01 : Le sexe. (31 réponses)

Propositions de réponses	Homme	Femme	Totalité
Nombre (sexe)	15	16	31
Pourcentage	48,4%	51,6%	100%

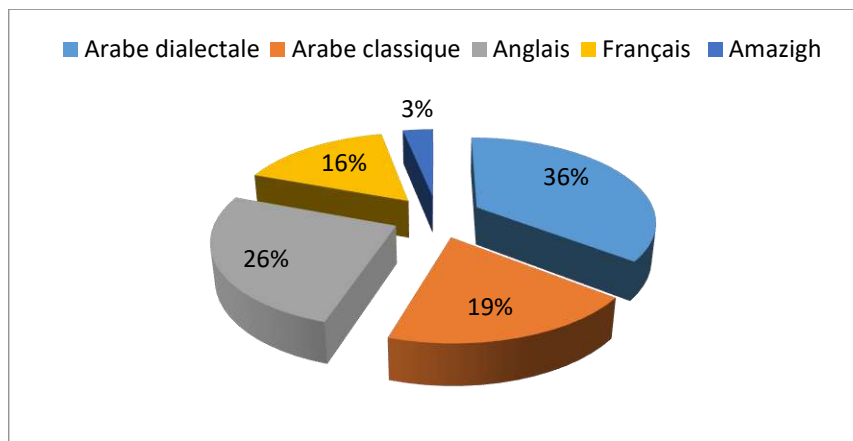


Graphique 01 : La désignation de sexe

Commentaire : nous voyons que les deux sexes (homme, femme) sont strictement présents, mais le nombre de sexe femme est un peu plus élevé par rapport à celui de l'homme, donc nos enquêtés cernés (le public : apprenants) sont de sexe femme et homme.

Question n°02: Choisissez la langue selon le degré d'utilité que vous lui attribuez ?
(31 réponses)

Proposition des réponses	Arabe dialectale	Arabe classique	Français	Anglais	Amazigh	Totalité
Nombre	11	6	5	8	1	31
Pourcentage	35,5%	19,4%	16,1%	25,8%	3,2%	100%



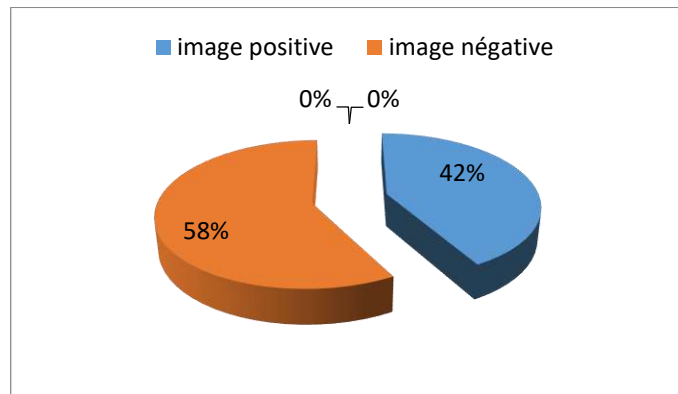
Graphique 02 : La langue utilitaire.

Commentaire : Il est bien clair que les enquêtés utilisent beaucoup plus l'arabe dialectale voyant son pourcentage est plus élevé et considérable, donc la langue utilitaire est l'arabe dialectale parce qu'elle est la langue mère des apprenants, mais il y a des apprenants qui ont répondu que la langue utilitaire est le français donc nous pouvons dire que ces apprenants s'intéressent à la langue française et qu'elle a une place considérable par rapport à l'utilité pour certains d'eux.

Question n°03 : Vous associez à la langue française une image négative ou positive ?
(31 réponses)

Proposition des réponses	Image positive	Image négative	Totalité
--------------------------	----------------	----------------	----------

Nombre	13	18	31
Pourcentage	41,9%	58,1%	100%

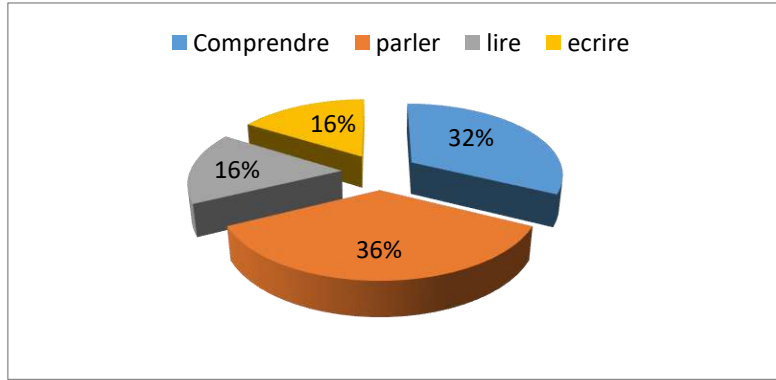


Graphique 03 : L'image qu'associer à la langue française

Commentaire : observant les réponses des enquêtés, nous constatons que l'image qu'associent ces enquêtés à la langue française est généralement négative, au vu du pourcentage de l'image négative est plus élevé que celui de l'image positive, ce que nous permet de dire que la nature du contact entre les étudiants de droit avec la langue française est mauvaise pour la raison qu'ils trouvent des difficultés d'apprentissages de cette langue et d'avoir la maitriser.

Question n°04 : A votre niveau d'étude, qu'est ce qui le plus nécessaire dans l'apprentissage du français comme langue véhiculaire du savoir ? (31 réponses)

Propositions des réponses	comprendre	Parler	Lire	Ecrire	Totalité
nombre	10	11	5	5	31
pourcentage	32,3%	35,5%	16,1%	16,1%	100%

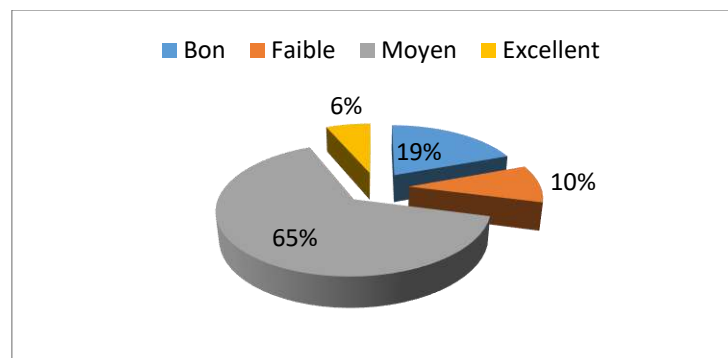


Graphique 04 : La langue véhiculaire du savoir

Commentaire : à partir des réponses, nous remarquons que le plus important dans l'apprentissage de la langue française comme langue véhiculaire du savoir est de parler prioritairement, puis la compréhension, la lecture et l'écriture ; cela nous permet de confirmer notre hypothèse proposée que les difficultés rencontrées par ces étudiants sont des savoir-faire de maîtrise de la langue lire comprendre et écrire.

Question n°05 : Quel est votre niveau en français général ? (31 réponses)

Propositions des réponses	Bon	Faible	Moyen	Excellent	Totalité
Nombre	6	3	20	2	31
Pourcentage	19,4%	9,7%	64,5%	6,5%	100%

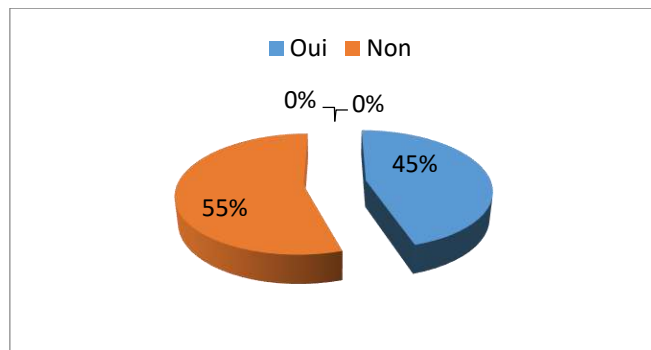


Graphique 05 : Le niveau en français général

Commentaire : après avoir collecté les réponses nous remarquons que le niveau général en français des enquêtés est moyen par contre le point de vue donné par l'enseignant au-dessus, il constate que leur niveau est faible en langue française, en minorité des réponses réservées au niveau excellent ; donc nous constatons que le niveau des apprenants en langue française se diffère par rapport aux pratiques exercées.

Question n°06 : Trouvez-vous le temps pour faire des lectures en langue française ? (31 réponses)

Proposition des réponses	Oui	Non	Totalité
Nombre	14	17	31
Pourcentage	45,2%	54,8%	100%

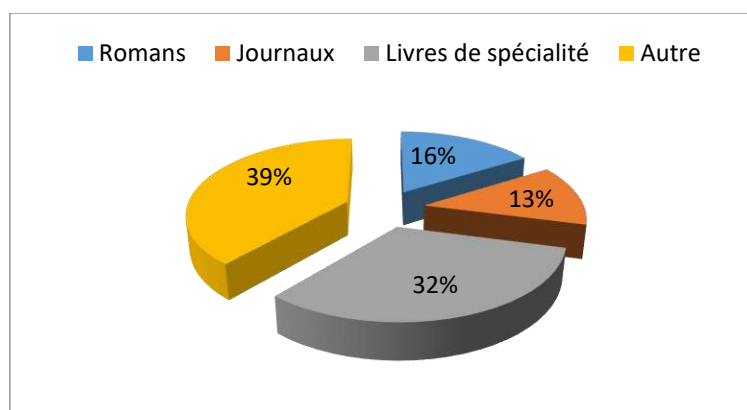


Graphique 06 : la disponibilité de temps pour faire des lectures en français

Commentaire : ce graphique présente la majorité des enquêtés qui n'ont pas trouvé le temps pour faire des lectures en français, Or un nombre considérable a trouvé le temps pour s'améliorer et faire des lectures ; donc il y avait des étudiants qui s'intéressent à la maîtrise de cette langue et essaient de fournir des efforts pour but d'améliorer la maîtrise de cette langue.

Question n°07 : Si Oui, que lisez-vous habituellement ? (31 réponses)

Proposition des réponses	Romans	Journaux	Livres de spécialité	Autre	Totalité
Nombre	5	4	10	12	31
Pourcentage	16,1%	12,9%	32,3%	38,7%	100%



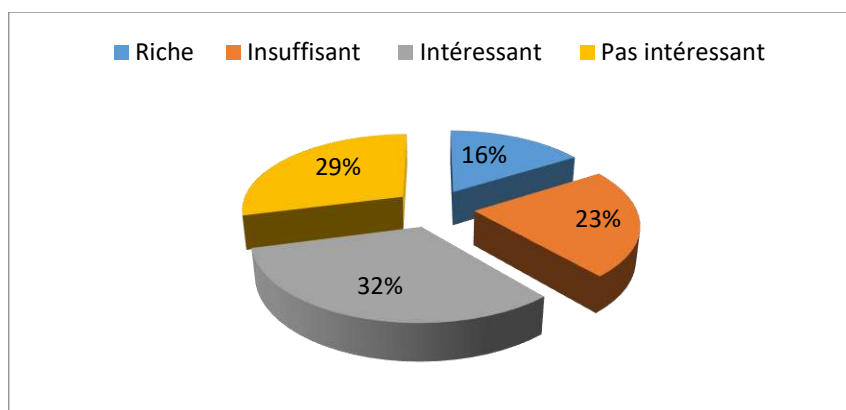
Graphique 07 : Les sources de la lecture habituelle

Commentaire : à la base de cette question nous constatons que les enquêtés ont déjà fait des lectures en français, ils lisent généralement d'autres sources de lecture, puis d'un pourcentage considérable d'autres lisent les livres de spécialités, ainsi les romans et les journaux pour en fait améliorer leur niveau, en effet les apprenants lisent pour accomplir ce qu'ils ont besoin de faire avec la langue française.

Question n°08 : Comment trouvez-vous les contenus enseignés dans ce module ? (31 réponses)

Proposition des réponses	Riche	Insuffisant	Intéressant	Pas intéressant	Totalité
Nombre	5	7	10	9	31

Pourcentage	16,1%	22,6%	32,3%	29%	100%
--------------------	-------	-------	-------	-----	------

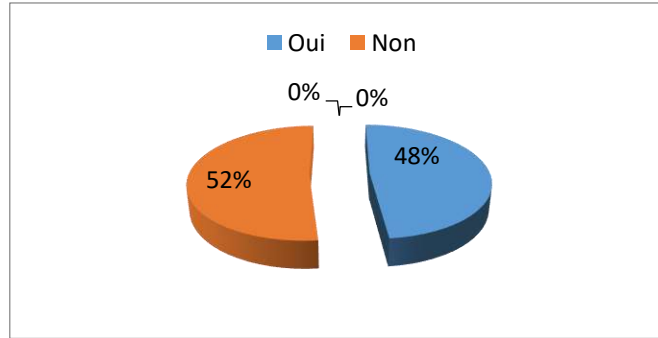


Graphique 08 : L'efficacité du contenu enseigné dans ce module

Commentaire : il est clair qu'à partir des réponses obtenues la majorité des enquêtés sont intéressés par le contenu enseigné dans ce module, d'autres ne sont pas intéressés et d'autres l'ont trouvé insuffisant et quelques-uns le trouvent riche, le fait d'avoir la majorité qui a répondu que le contenu du module Terminologie est intéressant nous permet de dire qu'il est programmé en s'intéressant aux besoins ou lacunes des apprenants attendus de cette langue, donc il s'agit d'enseigner un français sur objectifs spécifiques au contexte universitaire voyons que les besoins des apprenants font partie des caractéristiques de l'enseignement du FOS ; cependant ce programme est bien choisi pour ce public d'apprenants.

Question n°09 : Est-il suffisant pour pouvoir suivre vos cours ? (31 réponses)

Proposition des réponses	Oui	Non	Totalité
Nombre	15	16	31
Pourcentage	48,4%	51,6%	100%

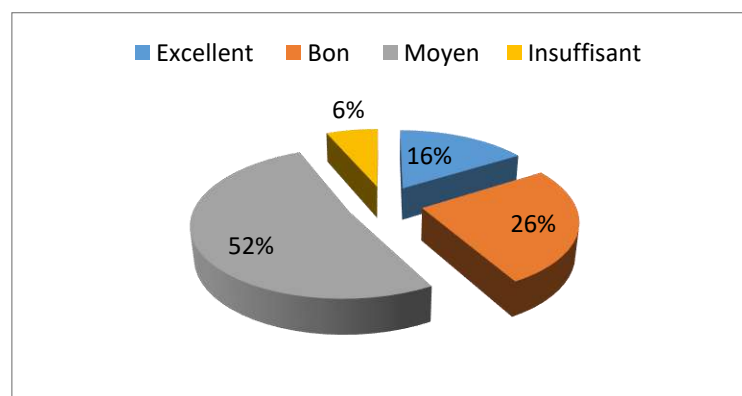


Graphique 09 : La suffisance de la suivie des cours

Commentaire : d'après ces réponses, nous voyons que presque la majorité des enquêtés trouve que le module n'est pas assez suffisant pour pouvoir suivre leurs cours par contre d'autres l'ont trouvé suffisant, donc nous avons constaté que les apprenants ont besoins encore des autres types de cours (grammaire, conjugaison, maîtriser les normes des écrits universitaires...).

Question n°10 : Quel est votre niveau de compréhension des cours ? (31 réponses)

Propositions des réponses	Excellent	Bon	Moyen	Insuffisant	Totalité
Nombre	5	8	16	2	31
Pourcentage	16,1%	25,8%	51,6%	6,5%	100%



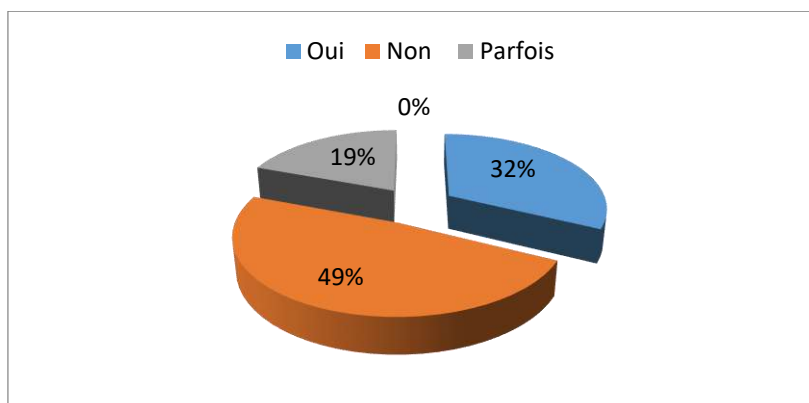
Graphique 10 : Le niveau de compréhension des cours

Commentaire : le résultat de ce graphique présente le niveau de compréhension des cours ; nous trouvons que le pourcentage le plus élevé est celui du niveau moyen,

donc majoritairement les cours sont compris par les apprenants mais le reste des apprenants qui estiment leur niveau insuffisant explique le fait d'avoir des difficultés et les obstacles d'apprentissage avec cette langue.

Question n°11 : Assistez-vous aux cours de français programmés pour vous ? (31 réponses)

Proposition des réponses	Oui	Non	Parfois	Totalité
Nombre	10	15	6	31
Pourcentage	32,3%	48,4%	19,4%	100%

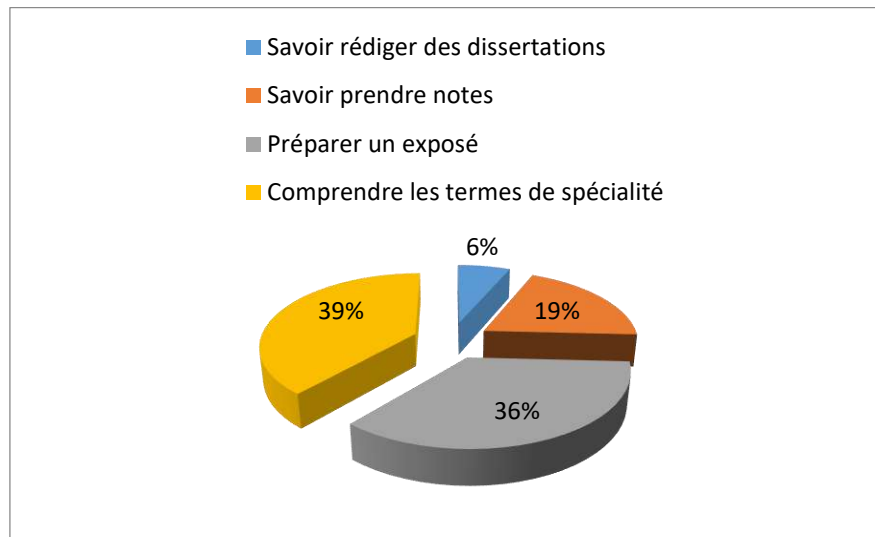


Graphique 11 : La présence aux cours de français

Commentaire : il est bien clair que la majorité des enquêtés n'assistent pas aux cours de français et ceux qui assistent habituellement sont plus que ceux qui assistent parfois au cours programmé, cela nous fait penser que la majorité n'assistent pas car la séance est programmée à la fin de la semaine et que ce module est d'unité non fondamentale.

Question n°12: Parmi ces points quelle sont vos besoins ? (31 réponses)

Proposition des réponses	Savoir rédiger des dissertations	Savoir prendre notes	Préparer un exposé	Comprendre les termes de spécialité	Totalité
Nombre	2	6	11	12	31
Pourcentage	6,5%	19,4%	35,5%	38,7%	100%



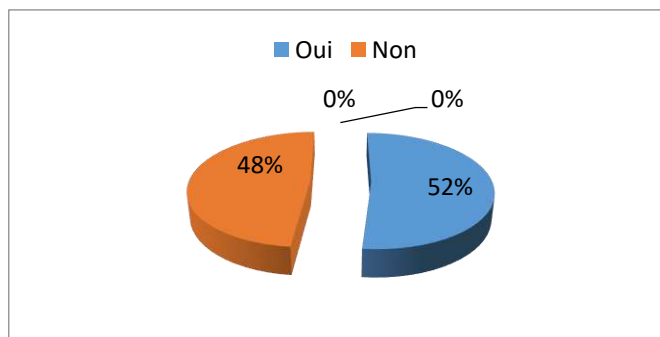
Graphique 12 : Les besoins des enquêtés

Commentaire : après avoir vu les réponses, majoritairement nous constatons que les enquêtés ont besoins de comprendre les termes de spécialité, s'améliorer à la préparation des exposés, apprendre la prise de note et enfin les enquêtés qui souhaitent être compétents à la rédaction des dissertations ; donc les besoins de ces apprenants concernent leur spécialité et la langue générale française à la fois.

Question n°13 : Ce programme prend-t-il en considération vos besoins en langue française ? (31 réponses)

Proposition des réponses	Oui	Non	Totalité
Nombre	16	15	31

Pourcentage	51,6%	48,4%	100%
--------------------	-------	-------	------

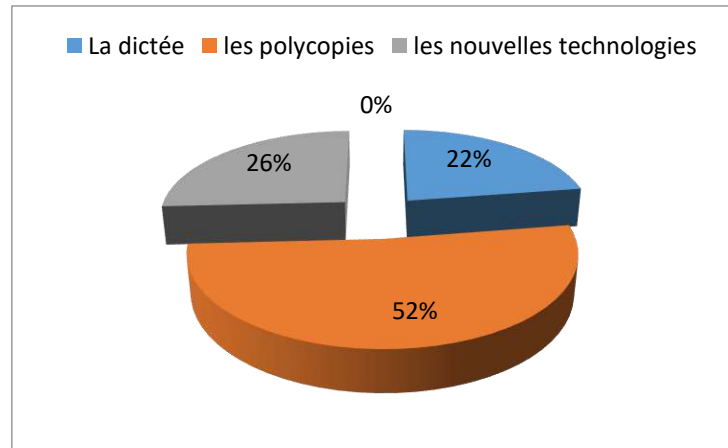


Graphique 13 : L'assurance des attentes à travers le programme

Commentaire : au vu des réponses, la majorité des enquêtés trouvent que ce programme prend en considération leurs besoins en langue française ; ce que nous confirme que l'enseignement du français au département de droit s'agit d'un FOS appliqué au milieu universitaire.

Question n°14 : Avec quel(s) moyen(s) préférez-vous que les enseignants vous transmettent le plus souvent les cours ? (31 réponses)

Proposition des réponses	La dictée	Les polycopies	Les nouvelles technologies	Totalité
Nombre	7	16	8	31
Pourcentage	22,6%	51,6%	25,8%	100%

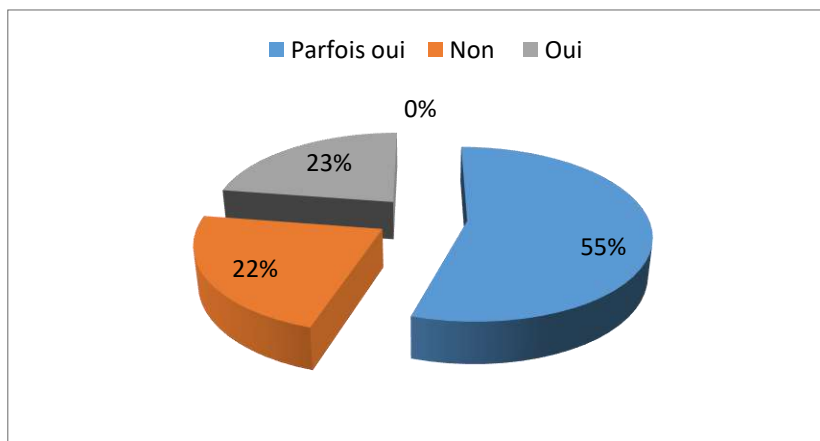


Graphique 14 : Les moyens de transmettre les cours

Commentaire : le graphique affirme que les enquêtés de pourcentage plus élevés ont répondu qu'ils préfèrent que les enseignants leur transmettent le savoir à travers les photocopies, de cela nous constatons que les étudiants de 1^{ière} année trouvent une difficulté de prendre des notes pendant les cours ils préfèrent d'avoir une trace écrite pour faciliter la révision aux examens.

Question n°15 :prenez-vous des notes pendant les cours et les TD ? (31 réponses)

Proposition des réponses	Parfois oui	Non	Oui	Totalité
Nombre	17	7	7	31
Pourcentage	54,8%	22,6%	22,6%	100%

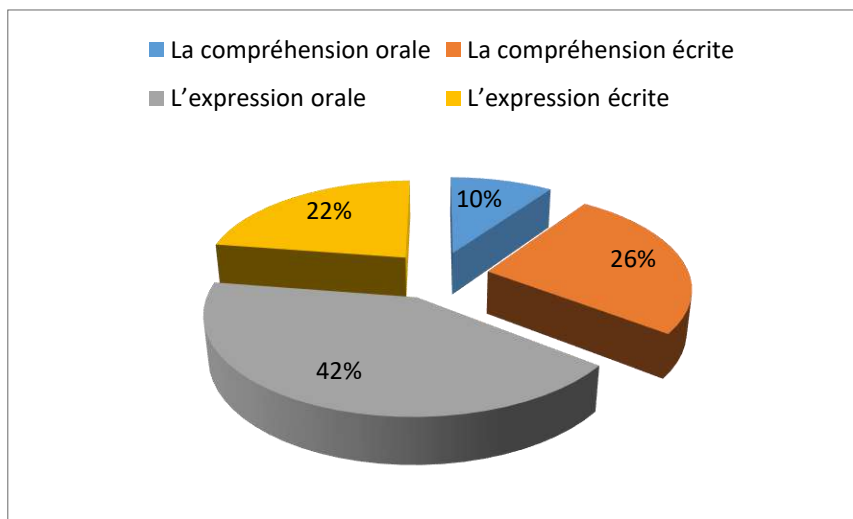


Graphique 15 : La prise de note

Commentaire : le graphique ci-dessus montre bien que les enquêtés d'un pourcentage élevé prennent des notes pendant les cours et les TD, parallèlement nous trouvons que d'autres ne prennent carrément ou souvent des notes ; c'est ce que nous fait penser d'une part qu'il y avait des apprenants qui donne importance à ces cours du français (module Terminologie) pour augmenter la chance de réussite, d'autre part il y avait des apprenants qui ne donne pas une importance pour ce module parce qu'ils ne sont pas compétents en langue française.

Question n°16 : A quel niveau se situent vos lacunes en langue française ? (31 réponses)

Proposition des réponses	La compréhension orale	La compréhension écrite	L'expression orale	L'expression écrite	Totalité
Nombre	3	8	13	7	31
Pourcentage	9,7%	25,8%	41,9%	22,6%	100%

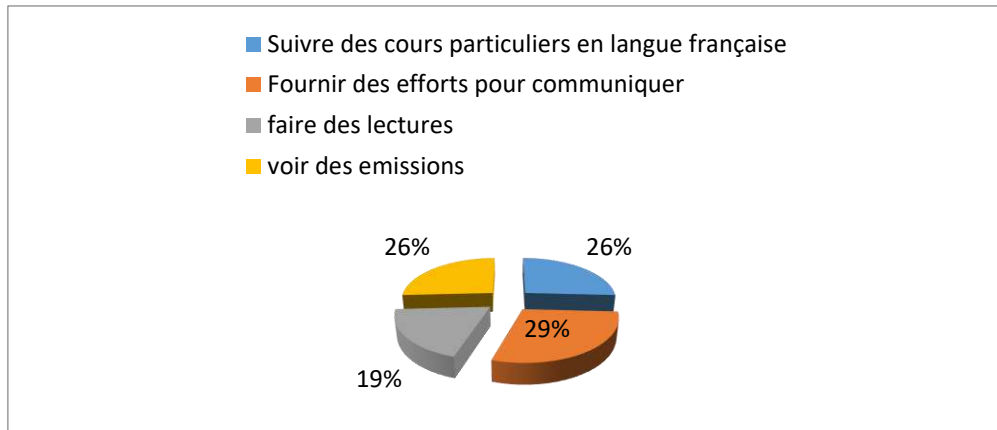


Graphique 16 : Les lacunes en langue française

Commentaire : on se basons sur ce graphique, les enquêtés nous confirment que leurs difficultés résident beaucoup plus à l'expression orale, d'autres à la compréhension écrite, l'expression écrite, alors qu'à la fin la compréhension orale, donc la plupart des apprenants cherchent à être aptes à comprendre cette langue pour qu'il puissent être prêts face aux différentes situations de communications affrontées à l'université.

Question n°17 : Que faites-vous pour surpasser ce manque ? (31 réponses)

Proposition des réponses	Suivre des cours particuliers en langue française	Fournir des efforts pour communiquer en français	Faire des lectures	Voir des émissions	Totalité
Nombre	8	9	6	8	31
Pourcentage	25,8%	29%	19,4%	25,8	100%

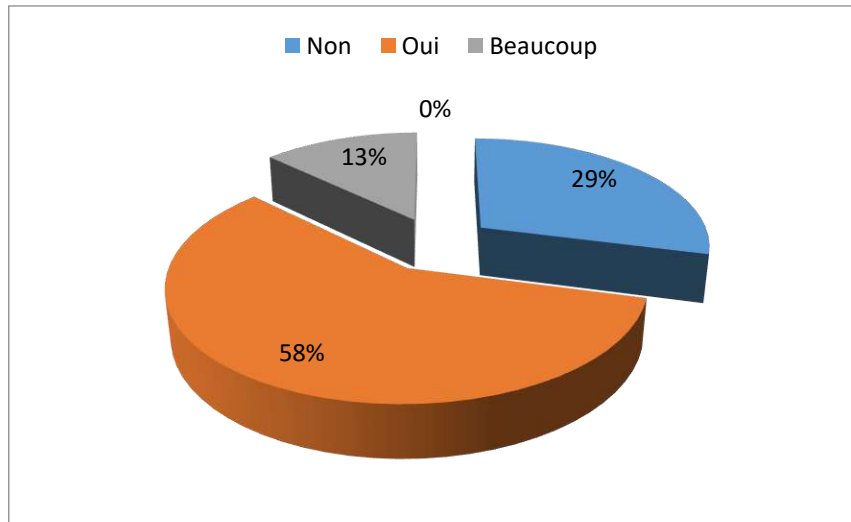


Graphique 17 : Les solutions pour surpasser le manque

Commentaire : à partir de ce graphique nous remarquons que les enquêtés essayent de fournir des efforts pour communiquer en français, ils suivent des cours particuliers en langue française et font des lectures ; cela nous identifie les pratiques utilitaires que possèdent les apprenants pour garantir l'efficacité de l'apprentissage.

Question n°18 : Pensez-vous que le contenu des cours de module du français vous aide à suivre vos études universitaires ? (31 réponses)

Proposition des réponses	Non	Oui	Beaucoup	Totalité
Nombre	9	18	4	31
Pourcentage	29%	58,1%	12,9%	100%

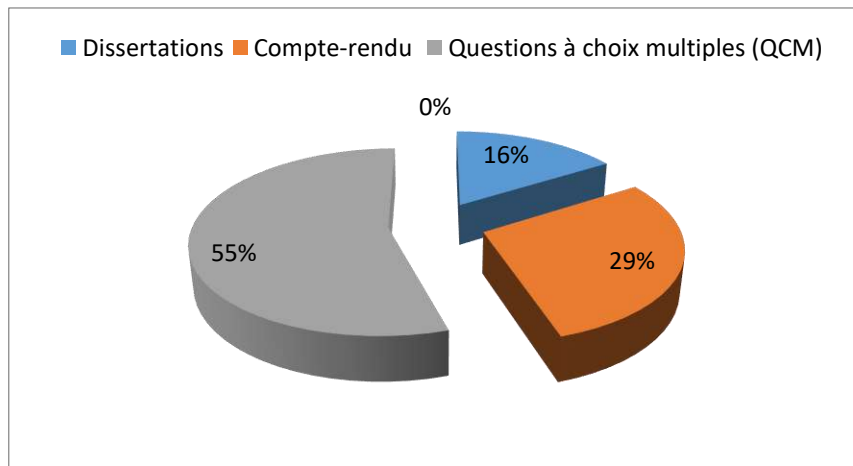


Graphique 18 : L'utilité de contenu des cours de module du français

Commentaire : la majorité d'enquêtés déclarent que le contenu du module de français leur aide un peu à suivre leurs études universitaires donc nous pouvons dire qu'il n'est pas suffisant il doit contenir d'autres types de cours pour qu'il soit suffisant par rapport à eux.

Question n°19 : A quel genre de cosignes avez-vous souhaité à faire, dans vos sujets d'examens ? (31 réponses)

Proposition des réponses	Dissertations	Compte-rendu	Questions à choix multiples (QCM)	Totalité
Nombre	5	9	17	31
Pourcentage	16,1%	29%	54,8%	100%



Graphique 19 : Le genre de consignes dans les sujets d'examens

Commentaire : Comme nous l'indique ce graphique ci-dessus, le genre de consigne que la majorité d'enquêtés souhaite à faire lors de l'examen est la question à choix multiples (QCM), donc ils trouvent des difficultés avec la rédaction en français.

2.2.4. Traitement de copies de réponse à l'examen du français (module Terminologie)

Il est à préciser que le traitement des copies de réponses récupérées nous permet de détecter les difficultés éprouvées par les étudiants face aux questions d'examen et de consolider les réponses obtenues lors des questionnaires réalisés.

La première question de l'examen était de donner le terme convenable à la définition donnée, nous avons constaté que la première question est une question directe de réflexion ; ainsi après avoir analysé les réponses des étudiants nous avons pu détecter les points suivants :

- ***La non-compréhension de la consigne***

Le choix de question directe a facilité la tâche aux étudiants de répondre à la première question, au vu de leurs réponses données nous avons constaté qu'ils ont bien compris la consigne mais ils n'ont pas en tout répondu correctement, cela nous montre qu'ils n'ont pas eu une difficulté au niveau de la compréhension de la langue française.

- ***La non-maitrise des termes***

Lors du traitement des réponses à la première question nous avons remarqué que certains étudiants ont mal répondu, cela nous montre que les étudiants éprouvent une difficulté d'identification des termes, autrement ils éprouvent une difficulté au niveau de leur spécialité.

La deuxième question est aussi désormais directe, elle s'agit de traduire les termes de la langue française vers la langue arabe et d'autres de la langue arabe vers la langue française, nous avons effectué l'analyse des réponses dans les tableaux suivant :

Les termes	Réponses correctes	Aucune réponse	Réponses fausses
Constitution	10	00	01
Assemblée constituante	02	01	07
Souveraineté	06	01	03
Monarchie	06	01	04
Le peuple	07	00	01
Droit de l'opposition	00	00	09
Le nombre total	31	03	25

Tableau N°1 : classification des réponses de la 1^{ère} partie de la consigne.

Commentaire : le tableau n°1 nous représente la totalité des réponses correctes, fausses ou le nombre d'aucune réponse à la traduction des termes du français vers l'arabe, nous avons remarqué que le nombre total des réponses correctes (31) ne se diffère aux réponses fausses (25) qu'à avec 5 réponses par contre le nombre d'aucune réponse total était trois en tout, cela nous montre d'une part qu'il y avait des étudiants compétents qui maîtrisent les termes de leur spécialité, d'autre part il y avait ceux qui trouvent des difficultés de savoir traduire les termes ; l'aucune réponse nous signifie que les étudiants trouvent des difficultés de terminologie (compréhension du terme) ou de la traduction correcte (identification de l'équivalent du terme dans autre langue).

Les termes	Réponses correctes	Aucune réponse	Réponses fausses
مواطن	04	01	05
ديمقراطية مباشرة	07	01	02
تعديل الدستور	01	01	08
سلطة	06	01	03
Le nombre total	18	04	18

Tableau N°2 : classification des réponses de la 2^{ème} partie de consigne.

Commentaire : le tableau n°2 nous montre que la totalité des réponses correctes (18) est équivalente avec la totalité des réponses fausses (18) à la traduction des termes de la langue arabe vers la langue française par contre le nombre des non-réponses est presque inexistant comparé avec les réponses correctes et fausses.

D'après les deux tableaux n°1 et n°2 nous avons pu constater que les étudiants ne maîtrisent pas la technique de traduction qui est : technique d'équivalence qui leur servi à trouver les équivalents des termes d'une langue à une autre.

En effet, le fait d'avoir des étudiants ne maîtrisent pas les termes de leur spécialité nous confirme certaines réponses obtenues lors des questionnaires et que les difficultés éprouvées se situent en première vague au niveau de spécialité (la non-maîtrise des termes).

2.3. Synthèse des résultats obtenus

Suite aux résultats obtenus lors de nos pratiques faites, nous avons pu constater que le français enseigné aux étudiants de 1^{ière} année au département de Droit s'agit d'un français sur objectifs spécifiques mise en œuvre dans le contexte universitaire.

Après avoir traité le programme pédagogique officiel du français enseigné au département de Droit du module Terminologie nous avons observé qu'il y avait que des cours de spécialité, il est à affirmer que ce programme vise d'apprendre les termes de spécialité dont la langue de l'enseignement est le français.

Lors de l'analyse des réponses obtenues au questionnaire destiné à l'enseignant chargé d'enseigner module Terminologie, nous avons pu identifier les pratiques par lesquelles l'enseignant présente ses cours du français, il suppose de ne pas distribuer des polycopies des cours, il leur demande souvent de prendre des notes ou il leur dicte les points à retenir, nous avons pu confirmer dans cette analyse que les difficultés éprouvées par ces étudiants concerne la langue générale et de spécialité à la fois.

Après avoir analysé les réponses obtenues des étudiants cernés via le questionnaire, nous avons constaté qu'ils ont besoins de comprendre les termes de leur spécialité, savoir préparer des exposés et s'habituer à la technique de prise de note, maîtriser techniques de rédaction comme le résumé, nous avons pu confirmer à partir de cette analyse que les outils d'apprentissage que procèdent ces étudiant sont suivre des cours particuliers du français, faire des lectures, les exposés oraux.

Par ailleurs, le traitement des copies de réponse à l'examen du français des étudiants de 1^{ière} année au département de droit nous a permet d'identifier les difficultés éprouvées lors de cet examen ; elles se situent au niveau de la spécialité car la majorité des réponses fausses expliquées par la non-maîtrise des termes même dans leur langue mère(l'Arabe) et nous avons constaté qu'ils auront besoins d'avoir des cours de traduction pour savoir déterminer les sens exacts que portent les termes de leur spécialité.



Conclusion

Arrivant au stade final de ce travail intitulé «*Les pratiques d'enseignement/apprentissages du français au département de Droit de l'université Kasdi Merbah-Ouargla Cas des étudiants de la première année licence*», il nous semble utile de faire un bref rappel de notre problématique : quel français enseigné au département de droit et plus particulièrement aux étudiants de la 1^{ère} année licence ? s'agit-il d'un FOU (français sur objectif universitaire) ou d'un FOS (français sur objectif spécifique) ? nous avons posé des questions sur les difficultés que rencontrent ces étudiants avec la langue française et les pratiques de l'enseignement/apprentissage du français exercés en fin nous avons interrogé sur l'objectif d'enseigner le français au département de Droit.

Ce travail avait l'intérêt d'informer sur cet enseignement du français dit spécifique, pour ce faire, nous avons abordé la méthode d'enquête de terrain en vue de traiter et analyser notre corpus que nous avons pu l'élaboré au niveau de département de Droit à l'université Kasdi Merbah-Ouargla ; notre corpus est composé de quatre éléments : deux questionnaires (un questionnaire destiné à l'enseignant chargé du module *Terminologie*, et un autre destiné aux étudiants de la 1^{ère} année licence), les copies de réponses à l'examen du français et le programme pédagogique officiel du module *Terminologie*.

À partir de la réalisation de notre recherche d'étude, le traitement et l'analyse des informations élaborées et collectées, nous avons pu constater que le français enseigné au département de Droit (module *Terminologie*) est un français de spécialité intégré à l'université et ce module de terminologie de droit représente une introduction générale au vocabulaire juridique voyant tous les cours suggérés consistent à clarifier les termes généraux de ce domaine sans aucune préoccupation de cours du français général(grammaire, conjugaison...etc.) ;donc cet enseignement vise à le perfectionnement des connaissances spécifiques au domaine de droit.

Quant à l'enseignant qui assure ce module de terminologie, après avoir analysé ses réponses au questionnaire nous avons pu constater qu'il fait recours à la technique de prise de note ou la dicté pour présenter ses cours du français et invite les apprenants à maîtriser certains techniques de rédaction tel que le résumé et la lecture des articles journalistiques pour enfaite ils peuvent améliorer leur niveau en français et augmentent la chance de réussir leur étude à l'université.

Par ailleurs, nous avons pu détecter les besoins ressentis par les apprenants de la 1^{ère} année licence et sur quel niveau se situent les difficultés éprouvées en s'appuyant à l'analyse de leurs réponses via le questionnaire partagé et le traitement de leurs copies de réponse à l'examen du français ; de ce faire les besoins de ces étudiants de la 1^{ère} année licence résident dans la compréhension des cours et la maîtrise

des termes spécifiques, ces apprenants rencontrent des difficultés qui se situent majoritairement au niveau du français de spécialité et non pas le français général.

En somme, nous pouvons dire que nous avons pu atteindre notre objectif de départ et que les résultats de l'analyse nous ont permis de répondre aux questions de notre problématique et de confirmer les hypothèses proposées.

En s'appuyant sur notre travail, nous souhaitons dans nos futures recherches, élargir notre champ d'étude du *français de spécialité*, et ce, pour s'interroger sur les différents domaines d'application du français juridique.



Références bibliographiques

Dictionnaires

1-Jean-Pierre Cuq (Paris 2002). Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. Paris, CLE international,2003 [PDF] , (Consulté le 16/06/2020).

2-Larousse. Dictionnaire du français au collège, Paris, librairie LAROUSSE, 1989

Ouvrages et articles

1-Corina CILIANU-LASCU « *FOU-Application du FOS en milieu universitaire* », [PDF] (consulté le 28 Avril 2020).

2-Focus. « *Le français sur objectifs universitaires* » (janvier 2017) -Centre de ressources d'ingénierie documentaires, [PDF] (consulté le 29/03/2020).

3-Hani Qotb (2009) « *Enseignement/Apprentissage du FOS : défis et perspectives* », [PDF] (consulté le 20/05/2020).

4-J-M Mangiante et C Parpette (2008),« *Le français sur objectif spécifique de l'analyse à l'élaboration d'un cours* », [PDF], (Consulté le 18/07/2020).

5-Jean-Marc Mangiante (Université d'Artois-laboratoire Grammatical) et Chantal Perpette (Université de Lyon-laboratoire ICAR) (2011), « *Le français sur objectif universitaire : de la maîtrise linguistique aux compétences universitaires* » [PDF] (consulté le 23/04/2020)

6-Lamia boukhannouche (novembre2016), « *la langue française à l'université algérienne : changement de statut et impact* », [PDF] (consulté le 16/08/2020).

7-Lamia Boukhannouche, (2012), « *Le français sur objectifs universitaire* », [PDF] (consulté le 15/05/2020).

8-Hani Qotb (Praxiling UMR 5267 CNRS Université Montpellier III),« *Vers un enseignement/apprentissage du Français sur Objectifs Universitaires à distance* », [PDF] (consulté le 28/04/2020).

9-QOTB H. A. A, (septembre 2008), « *Vers une didactique du français sur Objectifs Spécifiques médié par Internet* » [PDF], (consulté le

10-Hani Qotb, (Synergies Chine n° 3 - 2008 pp. 81-94), « *Un site pour l'enseignement du français sur objectifs spécifiques : Le FOS.COM* », Université de Montpellier III, [PDF] (consulté le 02 aout 2020)

11-Germar J.C (1991), « *Terminologie langue et discours juridiques sens et signification du langage du droit- Meta* », [PDF] (consulté le 08/09/2020).

Mémoires consultés

1-ABID Hind (2014-2015), « *Les besoins langagiers des étudiants de spécialité scientifique et technique Cas de la 3ème année LMD informatique* », mémoire de master, Université Hamma Lakhdar El-Oued [PDF] , (consulté le 15/06/2020).

2-MEZIANE Brahim (2012-2013) « *Les besoins langagiers en langue française des étudiants et professionnels du génie civil à Bejaia* » ; mémoire de master- Université Abderrahmane MIRA [PDF], (consulté le 21/05/2020).

3-SOUYAH Yassamine (2018-2019) « *L'usage de la langue française dans les administrations des communes de la wilaya de Msila Cas du lycée Baadji Mohamed et la CNAS d'OULED DERRADJ* », Mémoire de master université MOHAMED BOUDIAF - M'SILA, [PDF], (consulté le 28/05/2020).

Sitographies

- 1 <http://gen.lib.rus.ec>
- 2 <https://tel.archives-ouvertes.fr>
- 3 www.ciep.fr
- 4 <https://www.academia.edu>
- 5 <https://fr.wikipedia.org>



Annexes

Annexe 1 :

Université Kasdi Merbah Ouargla
Faculté de droit & sciences politiques - Département de droit
Année Universitaire: 2019 – 2020

Sommaire des principaux titres étudiés en Terminologie

Classe : première année licence LMD

Préparée et présentée par Mr. Mohamed BEKRARCHOUCH, maître de conférences « A », en droit public.

Ordre	Désignation des titres
1	La définition du module terminologie
2	L'importance du module de terminologie
3	La définition de l'état
4	Les aspects de l'état de droit
5	La notion de l'état et le principe de la hiérarchie des normes
6	Différents sorte de l'état :
	– <i>Etat unitaire</i>
	– <i>Etat fédéral</i>
7	Différents sorte de régime :
	– <i>Régime présidentiel</i>
	– <i>Régime parlementaire</i>
8	La constitution : définition et classification
	– <i>La constitution rigide</i>
	– <i>La constitution souple</i>
9	Les traités : définition et classification
	– <i>Le traité international</i>
	– <i>Le traité bilatéral</i>
	– <i>Le traité multilatéral</i>

10	Lois et règlements
	– <i>Lois organiques</i>
	– <i>Lois ordinaires</i>
	– <i>Les ordonnances</i>
	– <i>Décret présidentiel</i>
	– <i>Décret exécutif</i>
	– <i>Décrets individuel</i>
	– <i>Arrêté</i> – <i>Arrêt</i>
11	Règles juridiques : définition et nature
	– <i>La règle impérative</i>
	– <i>La règle supplétive</i>
12	Différentes institution de l'état et le principe de séparation de pouvoirs
	– <i>Le pouvoir exécutif</i>
	– <i>Le pouvoir législatif</i>
	– <i>Le pouvoir judiciaire</i>
13	Liberté : définition et domaines
	– <i>Liberté public</i>
	– <i>Liberté individuelle</i>
	– <i>Libertés fondamentales</i>
14	Règle de droit : définition et caractéristiques
	Les sanctions du non-respect de la règle de droit
15	Classification des sanctions
	– <i>Sanction – peine</i>
	– <i>Sanction – réparation : dommages et intérêts</i>
	– <i>Sanction – exécution forcée</i>
	– <i>Sanction – nullité</i>
16	Principes d'organisation judiciaire
	– <i>Service public de la justice</i>
	– <i>L'action est libre et facultative</i>
	– <i>Les citoyens sont égaux devant la justice</i>
	– <i>La justice est gratuite</i>
	– <i>Les deux ordres de juridiction – la dualité juridique</i> – <i>Le double degré de juridiction</i>
17	

18	1- Ordre judiciaire – ordre judiciaire ordinaire. Comprenant :
	– <i>La cour suprême</i>
	– <i>La cour</i>
	– <i>Le tribunal</i>
19	2- Ordre judiciaire administratif. Comprenant les juridictions suivantes:
	– <i>Conseil d'état</i>
	– <i>Tribunal administrative</i>
	La dualité juridique exige l'instauration d'un tribunal de conflit
20	Les droits de l'homme et les libertés fondamentales
	– <i>Les libertés publiques</i>
	– <i>Liberté d'aller et de venir – liberté de circulation</i>
	– <i>Liberté d'association</i>
	– <i>Liberté de réunion</i>
	– <i>Liberté de manifestation</i>
	– <i>Liberté de croyance – de conscience</i>
	– <i>Liberté d'opinion – de pensée – d'expression</i>
	– <i>Liberté de presse</i>
	– <i>Liberté économique – liberté d'entreprise, liberté du commerce et de l'industrie-</i>
	– <i>Liberté syndicale</i>
	– <i>Droits patrimoniaux</i>
	– <i>Droits extrapatrimoniaux</i>
	– <i>Droit d'auteur</i>
	– <i>Droit de visite</i>
	– <i>Droit acquis</i>
– <i>Droit de défense</i>	

Annexe2 :

République Algérienne Démographique et Populaire
Ministère De L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Kasdi Merbah Ouargla
Faculté des lettres et langues étrangères
Département de Français

Questionnaire pour les enseignants :

Dans l'objectif de réaliser notre mémoire de master intitulé « Les pratiques de l'enseignement / apprentissage du français au département de droit et sciences politiques, Université Kasdi-Merbah Ouargla, cas de la première année licence » nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

1. Age :

➤

2. Quel est votre diplôme obtenu ?

➤

3. Depuis quand vous avez commencé d'enseigner au département de droit et sciences politiques ?

➤

4. Depuis quand vous assurez le module du français « Terminologie » au département de droit et sciences politiques ?

➤

5. Est-ce-que vous avez déjà suivi des formations FOS/FOU (français sur objectifs spécifiques/français sur objectifs universitaires) ?

Oui

Non

6. Estimez-vous que votre niveau en langue française est :

Bon

Moyen

Avancé

7. Est-ce-que vous suivez le programme officiel proposé ou vous choisissez encore des activités qui répondent aux lacunes de vos étudiants ?

➤

8. Que préconisez-vous à vous étudiants durant le cours ?

Distribuer des polycopies

La prise de note

Autres :

9. Vos étudiants trouvent-ils des difficultés à comprendre vos renseignements ?

Oui

Non

10. Comment jugez-vous le niveau de vos étudiants en français ?

Faible

moyen

très bien

11. Les difficultés qu'éprouvent vos étudiants sont de l'ordre :

De la langue

De spécialité

les deux

12. Quels obstacles linguistiques rencontrent vos étudiants ? (Vous pouvez cocher plusieurs réponses)

Grammatical

Lexical **ctions des écrits**

S'exprimer oralement **La compréhension des documents de spécialité**

13. En cas où vos étudiants ont mal compris le cours, que faite-vous ?

Vous réexpliquer **is traduisez** **is reformuler**

14. Quels sont les types d'activité que vous proposez à vos étudiants ?

Exposé **Résumé** **Séries d'exercices**

Autres :

15. A votre avis en quoi réside l'objectif d'enseigner un module du français au département de droit et sciences politiques ?

➤

Merci de votre coopération

République Algérienne Démographique et Populaire
Ministère De L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Kasdi Merbah Ouargla
Faculté des lettres et langues étrangères
Département de Français

Questionnaire pour les enseignants :

Dans l'objectif de réaliser notre mémoire de master intitulé « Les pratiques de l'enseignement / apprentissage du français au département de droit et sciences politiques, Université Kasdi Merbah Ouargla, cas de la première année licence » nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions suivantes.

1. Age :

➤ **53 ans**

2. Quel est votre diplôme obtenu ?

➤ **Doctorat en droit public**

3. Depuis quand vous avez commencé d'enseigner au département de droit et sciences politiques ?

➤ **2012**

4. Depuis quand vous assurez le module du français « Terminologie » au département de droit et sciences politiques ?

➤ **2013**

5. Est-ce que vous avez déjà suivi des formations FOS/FOU (français sur objectifs spécifiques/français sur objectifs universitaires) ?

Oui **Non** **X**

6. Estimez-vous que votre niveau en langue française est :

Bon **Moyen** **Avancé**

7. Que préconisez-vous à vos étudiants durant le cours ?

Distribuer des polycopies **La prise de note** **X**

Autres : Dicté.

8. Vos étudiants trouvent-ils des difficultés à comprendre vos renseignements ?

Oui Non

9. Comment jugez-vous le niveau de vos étudiants en français ?

Faible moyen très bien

10. Les difficultés qu'éprouvent vos étudiants sont de l'ordre :

De la langue de spécialité les deux

11. Quels obstacles linguistiques rencontrent vos étudiants ? (Vous pouvez cocher plusieurs réponses)

Grammatical Lexical Rédactions des écrits

S'exprimer oralement La compréhension des documents de spécialité

12. En cas où vos étudiants ont mal compris le cours, que faites-vous ?

Vous réexpliquez Vous traduisez Vous reformulez

13. Quels sont les types d'activité que vous proposez à vos étudiants ?

Exposé Résumé Séries d'exercices

Autres : orienter les étudiants vers les articles des journaux et émissions de TV.

14. Est-ce que vous suivez le programme officiel proposé ou vous choisissez encore des activités qui répondent aux lacunes de vos étudiants ?

- *C'est moi qui prépare des cours selon le niveau et le programme des modules.*

15. A votre avis en quoi réside l'objectif d'enseigner un module du français au département de droit et sciences politiques ?

- *Le français pour les études du droit est très important à partir du moment où l'origine historique du droit algérien est le droit français, d'une part, et que le droit algérien appartient à la famille des droits germano-latine dont le droit français fait partie qui est caractérisé par une structure et une méthodologie spécifique suivie jusqu'au jour-là par le droit Algérien, d'une autre part*

Merci de votre coopération

Annexe 3 :**Questionnaire aux étudiants :**

Dans le cadre d'une étude visant l'obtention du master (option : Sciences du langage), et pour mieux identifier les besoins langagiers qu'éprouvent les étudiants en langue française nous aurions besoins de votre aide et de votre collaboration.

Merci de répondre aux questions suivantes, en cochant la réponse vous convient :

Profil de l'étudiant :

1. Sexe : Homme Femme

2. Choisissez la langue selon le degré d'utilité que vous lui attribuez :

Arabedialectale Arabe classique Amazigh

Français Anglais

3. Vous associez à la langue française une image négative ou positive ?

Positive

Négative

4. A votre niveau d'études, qu'est ce qui le plus nécessaire dans l'apprentissage du français comme langue véhiculaire du savoir ?

Comprendre

Parler

écrire

Lire

5. Quel est votre niveau général en français ?

Bon

Faible

Moyen

Excellent

6. Trouvez-vous le temps pour faire des lectures en langue française ?

Oui

Non

7. Si Oui, que lisez-vous habituellement ?

Roman **Journaux** **Livres de spécialité** **Autres**

8. Comment trouvez-vous les contenus enseigné dans ce module ?

Riche **Insuffisant** **Intéressant** **Pas intéressant**

9. Est-il suffisant pour pouvoir suivre vos cours ?

Oui **Non**

10. Quel est votre niveau de compréhension des cours ?

Excellent **Bon** **Moyen** **Insuffisant**

11. Assistez-vous aux cours de français programmées pour vous ?

Oui **Non** **Par fois**

12. Parmi ces points quelle sont vos besoins ?

- a) **Savoir rédiger des dissertations**
- b) **Savoir prendre notes**
- c) **Préparer un exposé**
- d) **Comprendre les termes de spécialité**

13. Ce programme prend-il considération vos besoins en langue française ?

Oui **Non**

14. Avec quel(s) moyen(s) préférez-vous que les enseignants vous transmettent le plus souvent les cours ?

La dictée Les photocopiés Les nouvelles technologies

15. Prenez-vous des notes pendant les cours ?

Parfois oui Non Souvent

16. A quel niveau se situent vos lacunes en langue française ?

- a) La compréhension orale
- b) La compréhension écrite
- c) L'expression orale
- d) L'expression écrite

17. Que faites-vous pour surpasser ce manque ?

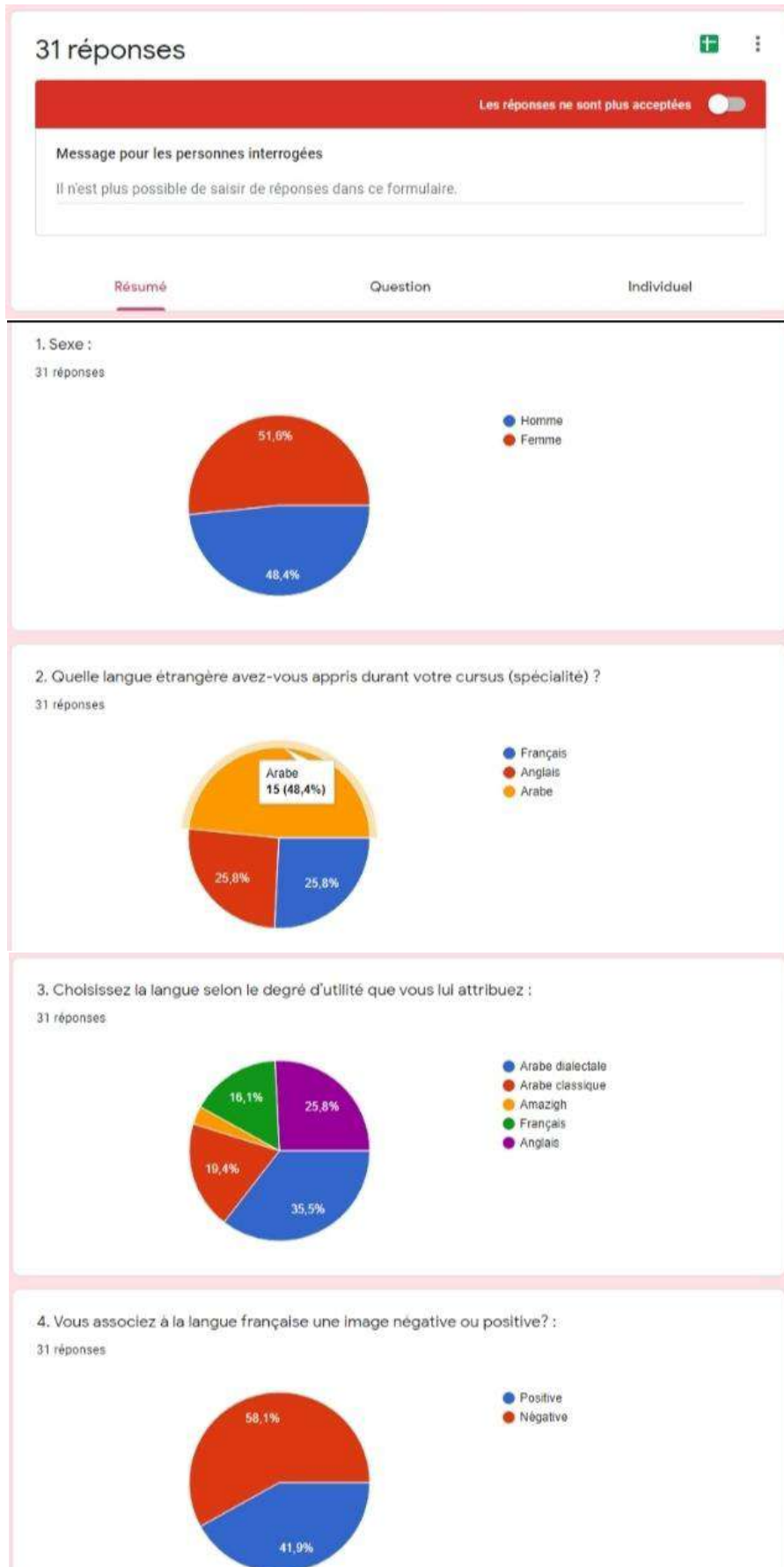
- a) Suivre des cours particuliers en langue française
- b) Fournir des efforts pour communiquer en français
- c) Faire des lectures
- d) Voir des émissions

18. Pensez-vous que le contenu de module du français vous aide à suivre vos études universitaires ?

Non Oui, un peu Beaucoup

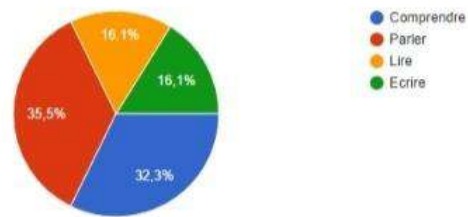
19. A quel genre de cosignes souhaitez-vous affaire, le plus souvent dans vos sujets d'examens ?

- a) Dissertations
- b) Compte rendus
- c) Questions à choix multiples (QCM)



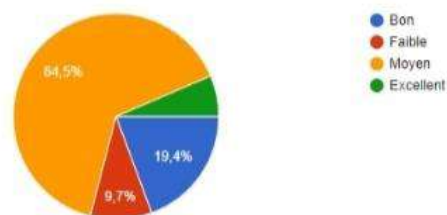
5. A votre niveau d'études, qu'est ce qui le plus nécessaire dans l'apprentissage du français comme langue véhiculaire du savoir ?

31 réponses



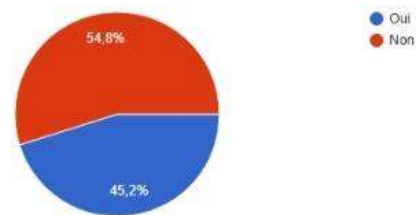
6. Quel est votre niveau général en français ?

31 réponses



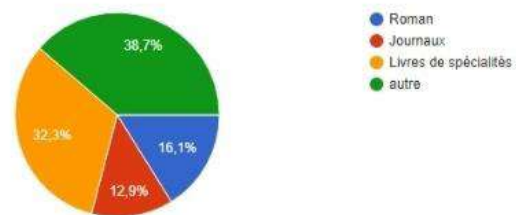
7. Trouvez-vous le temps pour faire des lectures en langue française ?

31 réponses



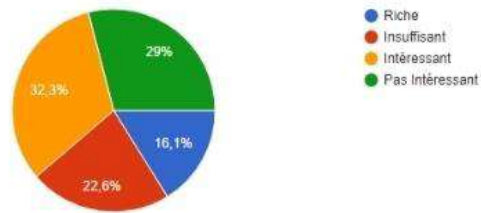
8. Si Oui, que lisez-vous habituellement ?

31 réponses



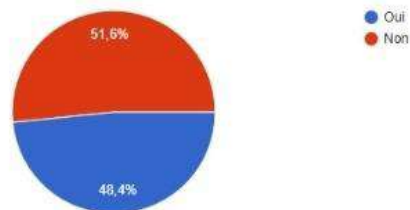
9. Comment trouvez-vous les contenus enseigne dans ce module ?

31 réponses



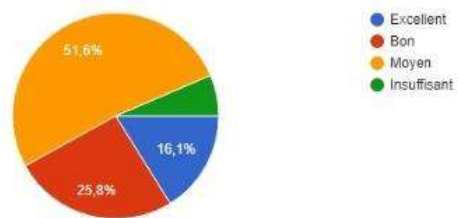
10. Est-il suffisant pour pouvoir suivre vos cours ?

31 réponses



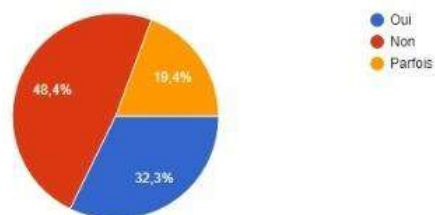
11. Quel est votre niveau de compréhension des cours ?

31 réponses



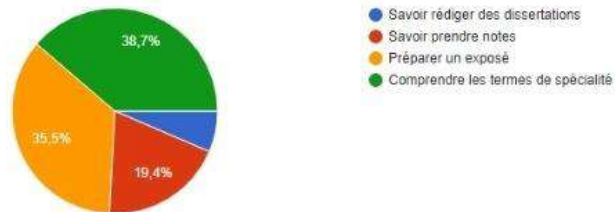
12. Assistez-vous aux cours de français programmés pour vous ?

31 réponses



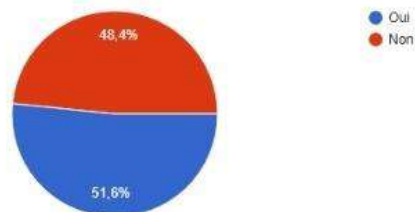
13. Parmi ces points quelle sont vos besoins ?

31 réponses



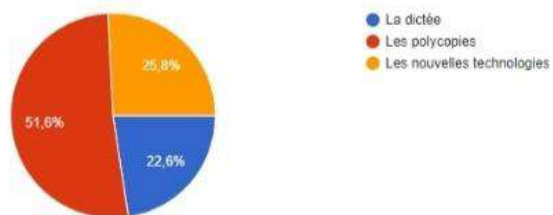
14. Ce programme prend-il considération vos besoins en langue française ?

31 réponses



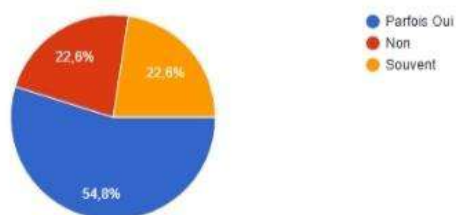
15. Avec quel(s) moyen(s) les enseignants vous transmettent le plus souvent les cours ?

31 réponses



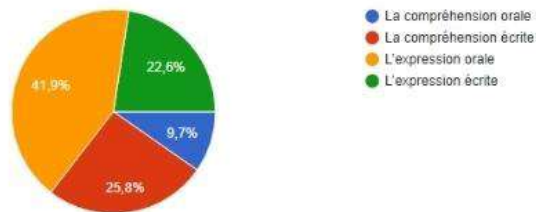
16. Prenez-vous des notes pendant les cours ?

31 réponses



17. A quel niveau se situent vos lacunes en langue française ?

31 réponses



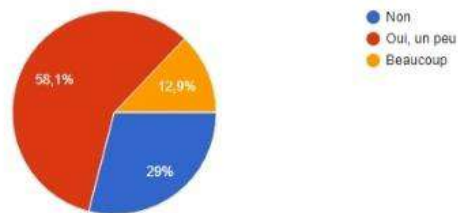
18. Que faites-vous pour surpasser ce manque ?

31 réponses



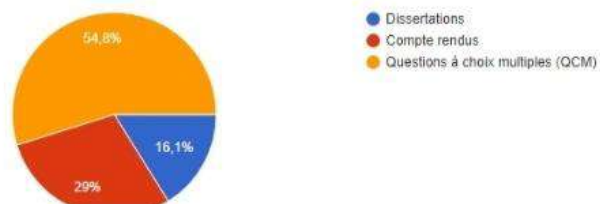
19. Pensez-vous que le contenu des cours de module du français vous aide à suivre vos études universitaires ?

31 réponses



20. A quel genre de cosignes avez-vous à faire, le plus souvent dans vos sujets d'examens ?

31 réponses



Annexe 4 :

Université Kasdi Merbah Ouargla
 Faculté de Droit et des Sciences Politiques
 Département de Droit
 Examen du 2^{ème} semestre: Terminologie

1^{ère} Année licence

Durée: 01H30

Nom prénom: DILEMÉ MEDAR KAGroupe: N° 04

Questions:

1) donne le terme convenable à la définition:

a) un groupement d'Etats qui consentent à abandonner une partie de leurs compétences au profit de la communauté, en participant à l'élaboration des décisions communes. C'est ... l'Etat fédéral ...

b) un régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple. Sans qu'il y ait des discriminations. C'est ... la démocratie ...

2) traduit:

Constitution: الدستورAssemblée constituante: الجمعية التأسيسيةSouveraineté: السيادةMonarchie: الملكيتLe peuple: الشعبDroit de l'opposition: حق المعارضة

citoyen مواطن
la démocratie directe ديموقراطية مباشرة

la révision de constitution تعديل الدستور

Le pouvoir سلطة

Bon courage

Université Kasli Merbah Ouargla
 Faculté de Droit et des Sciences Politiques
 Département de Droit
 Examen du 2^{ème} semestre: Terminologie

1^{ère} Année licence

Durée: 01H30

Nom prénom: *Naimi Rajja*Groupe: *4*

Questions:

1) donne le terme convenable à la définition:

a) un groupement d'Etats qui consentent à abandonner une partie de leurs compétences au profit de la communauté, en participant à l'élaboration des décisions communes. C'est *Etat fédéral*

b) un régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple. Sans qu'il y ait des discriminations. C'est *Régime de république*

2) traduit:

Constitution: *دستور*Assemblée constituante: *مجلس التأسيس*Souveraineté: *السيادة*Monarchie: *الملك*Le peuple: *الجماعة*Droit de l'opposition: *حق المعارضة* *مواطن* *ديموقراطية مباشرة* *تعديل الدستور* *سلطة*

Bon courage

Université Kasdi Merbah Ouargla
 Faculté de Droit et des Sciences Politiques
 Département de Droit
 Examen du 2^{ème} semestre: Terminologie

Durée: 01H30

1^{ère} Année licenceNom prénom: *NADJA I. Saoul*Groupe: *L4*

Questions:

1) donne le terme convenable à la définition:

a) un groupement d'Etats qui consentent à abandonner une partie de leurs compétences au profit de la communauté, en participant à l'élaboration des décisions communes. C'est *d'états fédérés*

b) un régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple. Sans qu'il y ait des discriminations. C'est *d'états complexes*

2) traduit:

Constitution: *الاستور*Assemblée constituante: *الجمعية التأسيسية*Souveraineté: *السيادة*Monarchie: *مملكة*Le peuple: *العوام*Droit de l'opposition: *حق المعارضة**Le peuple* : مواطن*Judique direct* : ديمقراطية مباشرة*Assemblée consti* : تعديل الدستور*Pouvoirs* : سلطة

Bon courage

Dh el kel
maroua
الرقم (40)

Université Kasdi Merbah Ouargla
Faculté de Droit et des Sciences Politiques
Département de Droit
Examen du 2^{ème} semestre: Terminologie

1^{ère} Année licence

Durée: 01H30

Nom prénom:

Dh el kel Maroua

Groupe:

(04)

Questions:

1) donne le terme convenable à la définition:

a) un groupement d'Etats qui consentent à abandonner une partie de leurs compétences au profit de la communauté, en participant à l'élaboration des décisions communes. C'est ... *les nations* ...

b) un régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple. Sans qu'il y ait des discriminations. C'est ... *Contrôle du peuple politique* ...

2) traduit:

Constitution:

الدستور

Assemblée constituante:

الجمعية التأسيسية

Souveraineté:

السيادة

Monarchie:

الملك

Le peuple:

الاشخاص

Droit de l'opposition:

القانون المعارضة

citoyen: مواطن

Démocratie: ديمقراطية

amendations: تعديل الدستور

Pouvoir: سلطة

Bon courage

Université Kasdi Merbah Ouargla
 Faculté de Droit et des Sciences Politiques
 Département de Droit
 Examen du 2^{ème} semestre: Terminologie

1^{ère} Année licence

Durée: 01H30

Nom prénom: Hennadi Yamina

Groupe: a. b.

Questions:

1) donne le terme convenable à la définition:

a) un groupement d'Etats qui consentent à abandonner une partie de leurs compétences au profit de la communauté, en participant à l'élaboration des décisions communes. C'est l'état composé (fédéral)

b) un régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple. Sans qu'il y ait des discriminations. C'est le parlementarisme

2) traduit:

Constitution: دستور

Assemblée constituante: جمعية تأسيسية

Souveraineté: التجسيدية

Monarchie: الملكوية

Le peuple: الشعب

Droit de l'opposition: قانون الوضوح

l'individu : مواطن

democratie directe : ديموقراطية مباشرة

modification de la constitution : تعديل الدستور

pouvoir : سلطة

Bon courage

Université Kasdi Merbah Ouargla
 Faculté de Droit et des Sciences Politiques
 Département de Droit
 Examen du 2^{ème} semestre: Terminologie

1^{ère} Année licence

Durée: 01H30

Nom prénom: E. COUÉ ou Amince
 Groupe: CL

Questions:

1) donne le terme convenable à la définition:

a) un groupement d'Etats qui consentent à abandonner une partie de leurs compétences au profit de la communauté, en participant à l'élaboration des décisions communes. C'est Etats Compromis

b) un régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple Sans qu'il y ait des discriminations. C'est régime parlementaire

2) traduit:

Constitution: الاساسAssemblée constituante: الجمعية التأسيسيةSouveraineté: السيادةMonarchie: الملكLe peuple: الشعبDroit de l'opposition: حق المعارضة le citoyen مواطن..... la démocratie ديموقراطية..... le pouvoir سلطة..... le pouvoir سلطة

Bon courage

Université Kasdi Merbah Ouargla
 Faculté de Droit et des Sciences Politiques
 Département de Droit
 Examen du 2^{ème} semestre: Terminologie

1^{ère} Année licence

Durée: 01H30

Nom prénom: Dakrouche HamzaGroupe: SB - G

Questions:

1) donne le terme convenable à la définition:

a) un groupement d'Etats qui consentent à abandonner une partie de leurs compétences au profit de la communauté, en participant à l'élaboration des décisions communes. C'est l'état fédéral

b) un régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple. Sans qu'il y ait des discriminations. C'est le régime souverain populaire

2) traduit:

Constitution: دستورAssemblée constituante: مجلس دستوريSouveraineté: سيادةMonarchie: أوقليةLe peuple: الشعبDroit de l'opposition: قانون مقارنCitoyan مواطن:Democrac Directe ديموقراطية مباشرة:Modification de constitution تعديل الدستور:autorité سلطة:

Bon courage

Université Kasdi Merbah Ouargla
Faculté de Droit et des Sciences Politiques
Département de Droit
Examen du 2^{ème} semestre: Terminologie

1^{ère} Année licence

Durée: 01H30

Nom prénom:

Groupe: 01

Questions:

1) donne le terme convenable à la définition:

- a) un groupement d'Etats qui consentent à abandonner une partie de leurs compétences au profit de la communauté, en participant à l'élaboration des décisions communes. C'est l'objectif de la souveraineté en participation
- b) un régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple. Sans qu'il y ait des discriminations. C'est le pouvoir est détenu par le peuple

2) traduit:

Constitution: الدستور

Assemblée constituante:

Souveraineté: السيادةMonarchie: الملكLe peuple: الشعبDroit de l'opposition: الحق الدستوري في التنازع

.....: مواطن

.....: ديموقراطية مباشرة

.....: تعديل الدستور

.....: سلطة

Bon courage

Université Kasdi Merbah Ouargla
Faculté de Droit et des Sciences Politiques
Département de Droit
Examen du 2^{ème} semestre: Terminologie

1^{ère} Année licence

Durée: 01H30

Nom prénom:.....

Groupe:.....

Questions:

1) donne le terme convenable à la définition:

a) un groupement d'Etats qui consentent à abandonner une partie de leurs compétences au profit de la communauté, en participant à l'élaboration des décisions communes. C'est.....

b) un régime politique dans lequel le pouvoir est détendu ou contrôlé par le peuple. Sans qu'il y ait des discriminations. C'est.....

2) traduit:

Constitution:.....

Assemblée constituante:.....

Souveraineté:.....

Monarchie:.....

Le peuple:.....

Droit de l'opposition:.....

..... مواطن

..... ديمقراطية مباشرة

..... تعديل الدستور

..... سلطة

Bon courage

Université Kasdi Merbah Ouargla
 Faculté de Droit et des Sciences Politiques
 Département de Droit
 Examen du 2^{ème} semestre: Terminologie

1^{ère} Année licence

Durée: 01H30

Nom prénom:..... F. Elchatai A. Z. Ahouane.....

Groupe:..... a. b.....

Questions:

1) donne le terme correspondant à la définition:

a) un groupement d'Etats qui consentent à abandonner une partie de leurs compétences au profit de la communauté, en participant à l'élaboration des décisions communes. C'est ... l'états composé ...

b) un régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple. Sans qu'il y ait des discriminations. C'est... gouvernement ...

2) traduit:

Constitution:..... دستور ✓

Assemblée constituante:..... جمعية دستورية ✓

Souveraineté:..... السيادة ✓

Monarchie:..... الملكية ✓

Le peuple:..... الشعب ✓

Droit de l'opposition:..... حق المعارضة ✓

..... urbain مواطن

..... démocratique directe ديمقراطية مباشرة

Règlement de constitution:..... تعديل الدستور

..... A.S. سلطة

Bon courage



Résumés

Résumé :

Le français enseigné au département de Droit est un français réservé à l'accès à des termes de spécialité qui prend en considération la terminologie juridique, cette dernière est également affectée par les pratiques d'enseignement/apprentissage qui sont étroitement liés à l'environnement spécialisé au domaine de Droit.

Notre objectif dans cette recherche est de mettre en évidence les deux termes de français sur objectifs spécifique (FOS) et le français sur objectifs universitaire (FOU), et ce, pour informer sur le français enseigné à l'université en dehors du département de français, à savoir le département de Droit. Nous tentons de cerner les besoins langagiers des étudiants qui sont en 1^{ère} année licence de Droit à l'université de Ouargla durant l'année universitaire (2019-2020), en traitant le programme pédagogique et analysant les copies de réponses d'examen pour pouvoir connaître où réside l'insuffisance des étudiants vis-à-vis cette matière.

Mots clés : FOS, FOU, pratiques d'enseignement/apprentissage, les besoins langagiers, la terminologie juridique

ملخص:

اللغة الفرنسية التي تدرّسها في قسم القانون هي لغة فرنسية مخصصة للوصول إلى المصطلحات المتخصصة التي يجب اعتبار المصطلحات القانونية، وتتأثر هذه الأخيرة أيضًا بتطبيقات التدريس والتعلم التي ترتبط ارتباطًا وثيقًا بالبيئة المتخصصة في مجال القانون. الهدف من هذا البحث هو تسليط الضوء على المصطلحين لغة فرنسية لأهداف خاصة ولغة فرنسية لأهداف جامعية الأكاديمية للتعريف باللغة الفرنسية التي يتم تدريسها في الجامعة خارج قسم الآداب واللغة الفرنسية وهي عينة قسم الحقوق. نحن بصدد تحديد الاحتياجات اللغوية لطلاب السنة الأولى ليسانس في القانون بجامعة ورقلة خلال العام الدراسي (2019-2020)، وذلك من خلال معالجة البرنامج التعليمي وتحليل نسخ إجابات الامتحان للتمكن من معرفة أين يكمن قصور الطلبة اتجاه هاته اللغة.

الكلمات المفتاحية: اللغة الفرنسية لأهداف خاصة، لغة فرنسية لأهداف جامعية، تطبيقات التدريس والتعلم، احتياجات اللغة، والمصطلحات القانونية.

Summary:

The French taught in the Law department is a French reserved for access to specialist terms which takes into account legal terminology; the latter is also affected by teaching-learning practices which are closely linked to the specialist environment to the field of Law.

Our objective in this research is to highlight the two terms of French on specific objectives (FOS) and French on university objectives (FOU), to provide information on the French taught at the university outside the department of letters and French language case of the Department of Law. We try to identify the language needs of students who are in the 1st year of the Law degree at the University of Ouargla during the academic year (2019-2020), by processing the educational program and analyzing the copies of responses from examination to be able to know where lays the insufficiency of the students towards this subject.

Keywords: FOS, FOU, teaching-learning practices, language need, legal terminology